



# Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie  
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

**ARMP**  
Agence de Régulation  
des Marchés Publics

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland  
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

SECRETARIAT GENERAL

**AGENCE DE REGULATION DES MARCHÉS PUBLICS  
PUBLIC CONTRACTS REGULATORY AGENCY**

**CERTIFICAT DE NON-EXCLUSION DES MARCHÉS PUBLICS  
CERTIFICATE OF NON-EXCLUSION FROM PUBLIC CONTRACTS** **010703**

**I- Informations sur l'Appel d'Offres (AO) / Information on Tender**  
N° de l'AO / Tender No. : B18/DC/CIPM/ARMP du 09/07/2016  
MO ou MOD / CA or DCA : ARMP  
Objet / Subject : RELOOKAGE DE LA PLATEFORME DU SITE WEB

**II- Quittance / Receipt**  
N° / No. : 16092369  
Date et lieu : 09/06/2016  
Date and place

Je soussigné, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, certifie que la base des informations disponibles à l'ARMP ce jour :  
I, the undersigned Genral Manager of the Public Contracts Agency based on the informations available at the PCRA on this day, hereby certify that:

L'Entreprise GRAPHIQUE DESIGN S.A  
The Company

Adresse, Téléphone et Fax NORD BP:845  
Adress, Phone and Fax

N° Contribuable P587912365478T N° Registre de Commerce RCSGG4125  
Taxation Reference No. Commercial Registration No.

Ne figure pas sur la liste des entreprises exclus des marchés publics / Does not figure on list of Companies excluded from the public Contracts

Fait à Maroua, le 09/06/2016  
Done at

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
THE GENERAL MANAGER**

010703014654801135611

B.P : 6604 Yaoundé Adresse de vérification: [www.pridesoft.arp.cm/cne](http://www.pridesoft.arp.cm/cne) SMS: 695539718 Site web: [www.arp.cm](http://www.arp.cm)

Le CNE  
ELECTRONIQUE  
est désormais disponible !  
(e-CNE)

Accès Facile  
Sécurisé

DANS CE NUMERO :

- Formulaire de demande de CNE
- Formulaire d'abonnement au Journal

RURAL

03

ECONOMIE

03

TRANSPORT

02

INFRASTRUCTURE

03

ADMINISTRATION

18

N° 1333

16 Juin 2017

16 June 2017

18H09/6:09 PM

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun  
Fax : 222 206 043 / 222 203 326  
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@arp.cm](mailto:infos@arp.cm)  
Internet : [www.arp.cm](http://www.arp.cm)



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">022BIS/AAONO/MINMAP/DR-NO/CRPM/SMI/2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022BIS/AAONO/MINMAP/DR-NO/CRPM/SMI/2017 DU 05/06/2017 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RESIDENCE DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	26-06-2017

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">039/AAONO/M1NMAP/DR-NO/CRPM /SMI/2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°039/AAONO/M1NMAP/DR-NO/CRPM /SMI/2017 DU 02/06/2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE DJAMBOUTOU DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA EN PROCÉDURE D'URGENCE.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	23-06-2017

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">011 Bis/AAONO/MINMAP/DR-NO/CRPMP/SMI/2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011 BIS/AAONO/MINMAP/DR-NO/CRPMP/SMI/2017 DU 08/06/2017 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DE LA LOCALITÉ DE BOUDANG, ARRONDISSEMENT DE TOUROUA, DÉPARTEMENT DE LA BENOUÉ RÉGION DU NORD, EN PROCÉDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BIP 2017
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	29-06-2017

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">05/AAONO/CAMWATER/DG/CIPM/2017 DU 08/06/2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AAONO/CAMWATER/DG/CIPM/2017 DU 08/06/2017 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CAMWATER FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATER EXERCICE 2017 IMPUTATIONS BUDGETAIRES LOT 1:1061410-04-021-0027-00041-23518000 LOT 2:1061410-04-021-0027-00042-23518000 LOT 3:1061410-04-021-0027-00043-23518000
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	07-07-2017

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">011/AONO/PU/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/PU/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2017 DU 06/06/2017 RELATIF A LA FOURNITURE DES CADENAS HAUTE SECURITE A LA SCDP. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA SCDP 2017
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	07-07-2017



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>6</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°40/17/AONO/SDCC/CIPM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°40/17/AONO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE DE 450 000 SACS PP POUR EMBALLAGE DE «COQUES DE COTON» A LA SODECOTON
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	06-07-2017

<b>7</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°41/17/AONO/SDCC/CIPM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°41/17/AONO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 400 000 CARTONS D'EMBALLAGE DIAMAORA LA SODECOTON
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	07-07-2017

<b>8</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">029/AAONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2017 du 13/06/17</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°029/AAONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2017 DU 13/06/17 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET D'EXTENSION DE LA PRÉFECTURE DE NKONGSAMBA DANS LE DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL. EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2017.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	06-07-2017

<b>9</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">009/DC/PRC/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/CPDM/2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DEMANDE DE COTATION N°009/DC/PRC/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/CPDM/2017 DU 15 JUIN /2017 RELATIVE A L'EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE KAHN, ARRONDISSEMENT DE MASSOK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	05-07-2017

<b>10</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">008/AAMI/MINEFOP/SG/DAG/2017 DU 13 JUIN 2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°008/AAMI/MINEFOP/SG/DAG/2017 DU 13 JUIN 2017 EN VUE DE LA REALISATION DE CERTAINES ETUDES SOCIO-PROFESSIONNELLE AU MINISTER DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (TROIS LOTS).
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	05-07-2017

<b>11</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01836/CUD/SG/DIVMAP/2017 DU 15/06/2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°01836/CUD/SG/DIVMAP/2017 DU 15/06/2017 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°03/AONO/CPM/CUD/2005 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CPM/CUD/2005 AVEC L'ENTREPRISE SOCA CONSTRUCTA POUR :ES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA VOIE DE DESSERTE DE LA NOUVELLE DÉCHARGE DE LENDI-KOTTO DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VÈME.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>12</b>	<b>Reference</b> <a href="#">133/C/MINADER/SAPEP/CN/CPM DU 14/06/2017</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°133/C/MINADER/SAPEP/CN/CPM PORTANT PUBLICATION DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS POUR LE RECRUTEMENT D'UN ETABLISSEMENT DE MICROFINANCE CLIENT : APAPE/SAPEP-CAMEROUNNOM DU PROJET : PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ AGRICOLE DES PETITS EXPLOITANTS EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE (APAPE/SAPEP-CAMEROUN)FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT (BID)DDP N° 001/MINADER/SG/SAPEP/CN/RPM ; EMIS LE ..... (PRÊT BID N° 2CM0067)
<b>Nature de prestation</b>	N/A
<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>13</b>	<b>Reference</b> <a href="#">083/C/PR/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 29 Mai 2017</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	N°083/C/PR/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 29 MAI 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DAO N°31/AONO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 16 MARS 2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES VOIES BOULEVARD DES NATIONS UNIES "TEXACO NKOLOLOUN-CARREFOUR SAINT MICHEL", BONADOUMA II, ET DESSERTÉ DU QUARTIER NGANGUE (3 990 ML) A DOUALA DANS LE CADRE DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE. FINANCEMENT : BUDGET PLAN D'URGENCE
<b>Nature de prestation</b>	N/A
<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>14</b>	<b>Reference</b> <a href="#">084/C/PR/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 12 Juin 2017</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	N°084/C/PR/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 12 JUIN 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DAO N°034/AONO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 04 AVRIL 2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES VOIES DE DESSERTÉ (CHEFFERIE NGWELE-BONABERI, ET CHEFFERIE BLOC DU QUARTIER NGWELE), DES VOIES AU QUARTIER BONAMIKANO (DESSERTÉ MAISON DE LA CULTURE) ET DE LA VOIE DE DESSERTÉ PERMANENCE DU PARTI DE BONABERI ET QUELQUES AMORCES A DOUALA (5047, 50ML) DANS LE CADRE DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE.
<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>15</b>	<b>Reference</b> <a href="#">1559/DAG/DG/PAD/2017</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°1559/DAG/DG/PAD/2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/PAD/CIPM/2017 DU 13 AVRIL 2017, POUR LA FOURNITURE ET LA MISE EN ŒUVRE DES LICENCES SAGE FRP 1000 FLUX FINANCIERS AU PORT AUTONOME DE DOUALA
<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>16</b>	<b>Reference</b> <a href="#">003/C/CC/DG/DMG/2017 DU 08 JUIN 2017</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 003/C/CC/DG/DMG/2016 DU 08 JUIN 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2017 DU 09/05/2017 POUR LA SOUSCRIPTION PAR LA SÉLECTION D'UN CABINET DE MEDECINE DU TRAVAIL A LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).
<b>Nature de prestation</b>	N/A
<b>Date de cloture</b>	N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>17</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/C/CC/DG/DMG/2016 DU 08 JUIN 2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 004/C/CC/DG/DMG/2016 DU 08 JUIN 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2017 DU 09/05/2017 POUR LA SOUSCRIPTION PAR LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO) D'UNE POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>18</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">04/AONO/DDMAP-WOURI/SPM/CDPM/2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/DDMAP-WOURI/SPM/CDPM/DDTP-WOURI/2017 DU 15/06/2017 PRECEDEMENT AONO N°03/DDMAP-W/SPM/CDPM/DDTP-WOURI/2017 DU 05 AVRIL 2017
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>19</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">132/C/MINADER/SAPEP/CN/CPM2</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°132/C/MINADER/SAPEP/CN/CPM PORTANT PUBLICATION DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS POUR LE RECRUTEMENT D'UN ORGANISME DE DEVELOPPEMENT CLIENT : APAPE/SAPEP-CAMEROUNNOM DU PROJET : PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ AGRICOLE DES PETITS EXPLOITANTS EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE (APAPE/SAPEP-CAMEROUN)FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT (BID) DDP N° 002/MINADER/SG/SAPEP/CN/RPM ; EMIS LE : ..... (PRÊT BID N° 2CM0067)
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>20</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">085/C/PR/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 15 Juin 2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	N°085/C/PR/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 15 JUIN 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DAO N°33/AONO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 16 MARS 2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIE MOSQUEE ESSOS – ROND POINT TERMINUS MIMBOMAN ET BRETelles, DE LA VOIE INTER RN10-MAETUR NKOMO-EGLISE SAINT MARC ET BRETelle MAETUR-CARREFOUR NKOMO PAR OKOUI A YAOUNDE DANS LE CADRE DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE. FINANCEMENT : BUDGET PLAN D'URGENCE
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>21</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">COMMUNIQUE N° 06 /CAD5/CIPM/6-2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 06 /CAD5/CIPM/6-2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CIPM/CAD5/2017 DU 27 AVRIL 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE UNITÉ D'ABATTAGE DES PORCS ET DES PETITS RUMINANTS DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ÈME FINANCEMENT BIP MINEPIA EXERCICE 2017 ,IMPUTATION : 5131406016414162811951
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>22</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">COMMUNIQUE N°007/CAD5/CIPM/6-2017</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°007/CAD5/CIPM/6-2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/CIPM/CAD5/2017 DU 27 AVRIL 2017 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE ROUTE EN TERRE (LOGPOM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ÈME FINANCEMENT BIP MINTP EXERCICE 2017 IMPUTATION : 5131406016414162811951</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>23</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">003/C/DG/CMP-SCDP/2017 DU 12/06/2017</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°003/C/DG/CMP-SCDP/2017 DU 12/06/2017 PORTANT PUBLICATION DESDE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2017 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REVETEMENT ANTICORROSION DES BACS DANS LES DEPOTS SCDP DE BAFOUSSAM ET BONABERI A DOUALA.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>24</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°033/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/PMC</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°033/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/PMC DU 14/06/17 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°018/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2017 DU 24 MARS 2017, POUR LES TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) PAR POMPAGE SOLAIRE DANS LA LOCALITÉ DE MANOKA, ARRONDISSEMENT DE DOUALA IVÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI, RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE DU LITTORAL FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>25</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">COMMUNIQUE 006/DC/CUD/CIPM/2017</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°006/DC/CUD/CIPM/2017 DU 04 MAI 2017 POUR L'ACQUISITION DUNE MACHINE DE MENUISERIE A (07) OPERATIONS POUR L'ATELIER BOIS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD - EXERCICE 2017</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>26</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">001/CC/DG/DMG/2017 DU 03/02/2017</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°001/CC/DG/DMG/2017 DU 03/02/2017 PUBLICATION DU RESULTAT D'ATTRIBUTION DU DOSSIER DE CONSULTATION N° 001/DCO/CAMAIRCO/2017 DU 20/01/2017 POUR LA SELECTION D'UN CABINET EN VUE DE L'AUDIT DE LA DETTE DE LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>27</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">002/C/CAMAIR-CO/DG/DMG/2017 DU 03/02/2017</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE 002/D/CAMAIR-CO/DG/DMG/2017 DU 03/02/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'ATTRIBUTION DU DOSSIER DE CONSULTATION N° 002/DCO/CAMAIR-CO/2017 DU 20/01/2017 EN VUE DE LA SELECTION D'UN CABINET POUR UNE MISSION D'ASSISTANCE COMPTABLE POUR LA CLOTURE DES EXERCICES 2014, 2015 ET 2016 AU SEIN DE LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

**# RESUME DES CONSULTATIONS**

<b>28</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01836/CUD/SG/DIVMAP/2017 DU 15/06/2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°01836/CUD/SG/DIVMAP/2017 DU 15/06/2017 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°03/AONO/CPM/CUD/2005 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CPM/CUD/2005 AVEC L'ENTREPRISE SOCA CONSTRUCTA POUR :ES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA VOIE DE DESSERTE DE LA NOUVELLE DÉCHARGE DE LENDI-KOTTO DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VÈME.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>29</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">083/C/PR/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 29 Mai 2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	N°083/C/PR/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 29 MAI 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DAO N°31/AONO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 16 MARS 2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES VOIES BOULEVARD DES NATIONS UNIES "TEXACO NKOLOLOUN-CARREFOUR SAINT MICHEL", BONADOUMA II, ET DESSERTE DU QUARTIER NGANGUE (3 990 ML) A DOUALA DANS LE CADRE DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE. FINANCEMENT : BUDGET PLAN D'URGENCE
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>30</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">084/C/PR/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 12 Juin 2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	N°084/C/PR/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 12 JUIN 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DAO N°034/AONO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 04 AVRIL 2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES VOIES DE DESSERTE (CHEFFERIE NGWELE-BONABERI, ET CHEFFERIE BLOC DU QUARTIER NGWELE), DES VOIES AU QUARTIER BONAMIKANO (DESSERTE MAISON DE LA CULTURE) ET DE LA VOIE DE DESSERTE PERMANENCE DU PARTI DE BONABERI ET QUELQUES AMORCES A DOUALA (5047, 50ML) DANS LE CADRE DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>31</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">1559/DAG/DG/PAD/2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°1559/DAG/DG/PAD/2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/PAD/CIPM/2017 DU 13 AVRIL 2017, POUR LA FOURNITURE ET LA MISE EN ŒUVRE DES LICENCES SAGE FRP 1000 FLUX FINANCIERS AU PORT AUTONOME DE DOUALA
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>32</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">085/C/PR/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 15 Juin 2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	N°085/C/PR/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 15 JUIN 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DAO N°33/AONO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 16 MARS 2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIE MOSQUEE ESSOS – ROND POINT TERMINUS MIMBOMAN ET BRETelles, DE LA VOIE INTER RN10-MAETUR NKOMO-EGLISE SAINT MARC ET BRETelle MAETUR-CARREFOUR NKOMO PAR OKOUI A YAOUNDE DANS LE CADRE DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE. FINANCEMENT : BUDGET PLAN D'URGENCE
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**33**

**Reference** [COMMUNIQUE 006/DC/CUD/CIPM/2017](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°006/DC/CUD/CIPM/2017 DU 04 MAI 2017 POUR L'ACQUISITION DUNE MACHINE DE MENUISERIE A (07) OPERATIONS POUR L'ATELIER BOIS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD - EXERCICE 2017

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**34**

**Reference** [003/C/DG/CMP-SCDP/2017 DU 12/06/2017](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°003/C/DG/CMP-SCDP/2017 DU 12/06/2017 PORTANT PUBLICATION DESDE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2017 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REVETEMENT ANTICORROSION DES BACS DANS LES DEPOTS SCDP DE BAFOUSSAM ET BONABERI A DOUALA.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** N/A

**35**

**Reference** [N°033/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/PMC](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°033/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/PMC DU 14/06/17 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°018/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2017 DU 24 MARS 2017, POUR LES TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) PAR POMPAGE SOLAIRE DANS LA LOCALITÉ DE MANOKA, ARRONDISSEMENT DE DOUALA IVÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI, RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE: DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE DU LITTORAL FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** N/A

**36**

**Reference** [DECISION N° 03/CAD5/CIPM/2017](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION N° 03/CAD5/CIPM/2017 PORTANT ATTRIBUTION POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE UNITÉ D'ABATTAGE DES PORCS ET DES PETITS RUMINANTS DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA SÈME OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CIPM/CAD5/2017 DU 27 AVRIL 2017

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** N/A

**37**

**Reference** [022/D/MINMAP/DR-NO/DD-MR/SPM/2017](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION N° 022/D/MINMAP/DR-NO/DD-MR/SPM/2017 DU 23/05/2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°09BIS BIS BIS/AONO/MINMAP/DR-NO/DD-MR/CDPM/2017 POUR LES TRAVAUX DE BRANCHEMENT DU CETIC DE MAYO-GALKE AU RESEAU ELECTRIQUE ENEO. ARTICLE2: LA PRÉSENTE DÉCISION SERA ENREGISTRÉE ET PUBLIÉE PARTOUT OÙ BESOIN SERA.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** N/A

**38**

**Reference** [DECISION N° 04/CAD5/CIPM/2017](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION N° 04/CAD5/CIPM/2017 PORTANT ATTRIBUTION POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE ROUTE EN TERRE (LOGPOM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA SÈME , OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/CIPM/CAD5/2017 DU 27 AVRIL 2017

**Nature de prestation** Routes et Infrastructures Routières

**Date de cloture** N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>39</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">003/DA/DG/CRAP-SCDP/2017 du 12/06/2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION D'ATTRIBUTION N° 003/DA/DG/CRAP-SCDP/2017
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>40</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">DECISION N°34/D/CUD/SG/DIVMAP/2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°34/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 006/DC/CUD/CIPM/2017 DU 04 MAI 2017 POUR L'ACQUISITION D'UNE MACHINE DE MENUISERIE A (07) OPERATIONS POUR L'ATELIER BOIS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>41</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/D/CAMAI-CO/DG/DMG/2017 DU 03/02/2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°002 /D/CAMAI-CO/DG/DMG/2017 DU 03/02/2017PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER DE CONSULTATION N° 002/DCO/CAMAI-CO/2017 DU 20/01/2017 EN VUE DE LA SELECTION D'UN CABINET POUR UNE MISSION D'ASSISTANCE COMPTABLE POUR LA CLOTURE DES EXERCICES 2014, 2015 ET 2016 AU SEIN DE LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAI-CO).
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>42</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/D/CAMAI-CO/DG/DMG/2017 DU 03/02/2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECS:ON N°001/D/CAMAI-CO/DG/DMG/2017 DU 03/02/2017 PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER DE CONSULTATION N° 001/DCO/CAMAI-CO/2017 DU 20/01/2017 POUR LA SELECTION D'UN CABINET EN VUE DE L'AUDIT DE LA DETTE DE LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAI-CO).
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>43</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°032 /C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°032 /C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/2017 DU 15/06/17 RAPPORTANT L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°018/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2017 DU 24 MARS 2017, POUR LES TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) PAR POMPAGE SOLAIRE DANS LA LOCALITE DE MANOKA, ARRONDISSEMENT DE DOUALA IVÊME, DÉPARTEMENT DU WOURI, RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE: DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DE L'EAU ET DE L'ENERGIE DU LITTORAL FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>44</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">ADDITIF N° 01 13/AONR/CUD/CIPM/2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°01 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°13/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 24 MAI 2017 RELATIF A LA FOURNITURE DE MATERIELS POUR LES ATELIERS DE SIGNALISATION (ACCESSOIRES ELECTRIQUES DES FEUX TRICOLORES).
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

45

<b>Reference</b>	<a href="#">ADDITIF N° 01 14/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 13/06/17</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N° 01 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°14/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 24 MAI 2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE REPARATION DES EQUIPEMENTS DES FEUX TRICOLORES ENDOMMAGES
<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
<b>Date de cloture</b>	N/A



## DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU NORD

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022BIS/AAONO/MINMAP/DR-NO/CRPM/SMI/2017 DU 05/06/2017 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RESIDENCE DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE**

### **FINANCEMENT**

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **1. Objet**

Dans le cadre des travaux de réhabilitation de la Résidence du gouverneur de la Région du Nord, le Délégué Régional des Marchés Publics du Nord, Autorité Contractante, lance pour le compte du Gouverneur de la Région du Nord (Maître d'Ouvrage Délégué), un Appel d'Offres National Ouvert.

### **2. Consistance des prestations**

Les travaux comprennent la réalisation d'étanchéité de la toiture par les opérations ci-après :

- Travaux préliminaires ;
- Réhabilitation des charpentes et couvertures ;
- Menuiserie bois et métallique ;
- Remise en état réseau électrique ;
- Revêtement et peinture ;
- Assainissement et étanchéité ;
- Climatisation

### **3. Cout Prévisionnel**

Le cout prévisionnel du présent projet est de **vingt cinq million (25 000 000) FCFA**

### **4. Allotissement**

LOT UNIQUE

### **5. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises du Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres et n'ayant pas abandonné au moins un marché au cours des **trois (03)** dernières années et n'étant pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établies par le MINMAP.

## 6. Financement

La prestation, objet du présent Appel d'Offres, est financée par le budget d'investissement public du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation de l'exercice 2017 sur la ligne d'imputation budgétaire n°

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Nord, sis au quartier plateau à Garoua, dès publication du présent avis et aux services du Gouverneur de la Région du Nord.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dans les Services de la Délégation Régionale des marchés Publics du Nord à Garoua dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **quarante cinq mille (45 000) francs CFA**, payable au Trésor Public.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **Sept (07)** exemplaires dont l'original et **Six(06) copies** marqués comme tels, devra parvenir dans les services de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Nord au plus tard **26/06/2017 à 10h** et devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 022 BIS/AONO/MINMAP/DR-NO/CRPM/SMI/2017 DU 05/06/17 POUR LES**

**TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RESIDENCE DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE «A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement».**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu est de **trois [03] mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres doivent être accompagnées d'une caution de **cinq cent mille (500 000) CFA** établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'Appel d'Offres, par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des plis L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièce

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Nord le **26/06/2017 à partir 11 heures** par la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Nord. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

Note technique inférieure à 70 % des éléments positifs :

Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire attestant qu'il n'a pas abandonné au moins un marché au cours des **trois (03)** dernières années et n'est pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP pièce à insérer dans l'offre technique). Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

## 15. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre financière évaluée est **la moins-disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés dans la soumission proprement dite.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Délégation Régionale des marchés Publics du Nord et aux services du Gouverneur de la Région du Nord.

**NB ; « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48 ».**

*GAROUA le 5 Juin 2017*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

***EDIKA EWOUNDJO EDMOND***

## DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU NORD

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°039/AAONO/M1NMAP/DR-NO/CRPM /SMI/2017 DU 02/06/2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE DJAMBOUTOU DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA EN PROCÉDURE D'URGENCE.**

### FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'année 2017, le Délégué Régional des Marchés Publics du Nord lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour le compte de la Communes d'Arrondissement de Garoua pr relatif aux travaux de construction d'un Centre de Santé Intégré à Djamboutou, en procédure d'urgence.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux sont définis dans le cadre des normes et références de construction des Bâtiments Publics, dans les conditions générales de Commande des travaux et du devis quantitatif estimatif du présent marché. Ils comprennent dans l'ordre du présent devis quantitatif estimatif les corps d'état suivants :

- Installation de chantier ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
  
- Maçonnerie et béton armé en élévation ;
  
- Charpente
  
- Couverture-plafond ; -
  
- Menuiserie bois ;
  
- Menuiserie métallique ;
- Revêtement ;
- Plomberie;
  
- Sanitaire ;
- Electricité;
- Peinture;
  
- VRD et Aménagements extérieurs.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cinquante millions (50 000 000) francs CFA.**

## 4. Allotissement

LOT UNIQUE

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises du Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres et n'ayant pas abandonné au moins un marché au cours des **trois (03) dernières** années et n'étant pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établies par le MINMAP.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2017 du Ministère de la Santé Publique.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Nord, sis au quartier plateau à Garoua et à la Commune d'arrondissement de Garoua dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Nord, sis à Garoua, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille Francs CFA)**, représentant les frais d'achat du dossier, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1.

## 9. Remises des offres

11. Remise des offres Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **Sept (07)** exemplaires dont **un(01)** original et **six(06)** copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Nord, sis au quartier plateau à Garoua, le **23/06/2017 au plus tard à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°039/AAONO/MINMAP/DR-NO/CRPM /SMI/2017 du  
02/06/2017

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE DJAMBOUTOU DANS LA  
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA EN PROCÉDURE D'URGENCE.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DU DEPOUILLEMENT »

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux du présent marché est de **04 (quatre) mois** par lot à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de 2% du coût prévisionnel TTC soit **Un Million**

(1 000 000) de F CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par leur service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **23/06/2017 à 11 heures** précises par la Commission Régionale de Passation des Marchés auprès du Délégué Régional des Marchés Publics du Nord. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### 14. Principaux critères d'évaluation

#### 14.1 Critères éliminatoires

Offres Administratives : - Absence d'une pièce du dossier administratif; - Non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif; Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; Offres Techniques : - Note technique inférieure à 70 % des éléments positifs ; - Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire attestant qu'il n'a pas abandonné au moins un marché au cours des trois (03) dernières années et n'est pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ; Fausse déclaration ou pièce falsifiée Offres financières : - Offre financière incomplète (absence d'un des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires, du devis quantitatif et estimatif de la soumission) ; - Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ; - Non-conformité au modèle de soumission proprement dite. - Fausse déclaration ou pièce falsifiée

## 15. Attribution

A l'issue de l'évaluation financière, le marché sera attribué au soumissionnaire ayant l'offre financière évaluée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **Quatre vingt dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Nord à Garoua ou aux Communes de Poli, Gaschiga et Garoua III.

**NB : « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48 ».**

GAROUA le 2 Juin 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

**EDIKA EWOUNDJO EDMOND**

## DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU NORD

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011 BIS/AAONO/MINMAP/DR-NO/CRPMP/SMI/2017 DU 08/06/2017 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DE LA LOCALITÉ DE BOUDANG, ARRONDISSEMENT DE TOUROUA, DÉPARTEMENT DE LA BENOUE RÉGION DU NORD, EN PROCÉDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BIP 2017**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun. Le Délégué Régional des Marchés Publics du Nord, Autorité Contractante (AC), lance pour le compte de la Mairie de Touroua, un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux d'électrification de la localité de BOUDANG dans l'arrondissement de Touroua.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment les opérations suivantes : 1. Construction réseau HTA Monophasé 1x34,4 mm<sup>2</sup> alm-17,32KV 2. Construction réseau mixte HTA Monophasé/BT aérien monophasé ; 3. Equipement poste H61 Mono 17,32KV/25KVA ; 4. Réseau BT aérien Monophasé 4x25 mm<sup>2</sup> Alu à Boudang ; 5. Prestations diverses.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cinquante millions (50 000 000) de francs CFA** pour un lot unique.

### 4. Allotissement

Les travaux sont réalisés en un seul lot.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine de réélectrification, n'ayant pas abandonné au moins un marché au cours des **trois (03) derniers** années et ne sont pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre rassortent clairement.

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public 2017 (BIP du MINEE).

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Nord dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être retiré au niveau de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Nord dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Touroua d'une somme non remboursable de soixante mille (60 000) F.CFA représentant les frais d'acquisition du DAO. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marqués comme tels, conforme aux prescriptions du DAO devra être déposée contre récépissé dûment signé à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Nord au plus tard le **29/06/2017 à 10 Heures**, heure locale. Elle devra porter la mention :

**Appel d'Offres National Ouvert N°011BIS/DAO NO/MINMAP/DR-NO/CRPMP/SMI/2017 du 08/06/2017 pour l'exécution des travaux d'électrification de la localité de BOUDANG dans l'arrondissement de Touroua, en procédure d'urgence Financement : BIP 2017 «A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°12). Le montant de ladite caution est fixé à **1 000 000 (un million) FCFA**.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un seul temps. Elle aura lieu dans la salle des réunions de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Nord le **29/06/2017 à 11 heures 00 minutes** le même jour, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment:

**OFFRES ADMINISTRATIVES** : Absence d'une pièce du dossier administratif ; Non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif ; Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

**OFFRES TECHNIQUES** : Note technique inférieure à 70 % des éléments positifs ; Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire attestant qu'il n'a pas abandonné au moins un marché au cours des trois (03) dernières années et n'est pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP. - Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

**OFFRES FINANCIERS** : - Offre financière incomplète (absence d'un des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires, du devis quantitatif et estimatif ou de la soumission) ; - Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ; - Non-conformité aux attentes contenues dans le modèle de soumission proprement dite,

## 15. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres (Article 28 du RGAO) et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre évaluée a été la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date fixée pour le dépôt de ces dernières.

## 17. Renseignements Complémentaires

Renseignements complémentaires Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Nord ou à la Commune de Touroua.

NB: «Pour toute tentative de corruption, ou faits de mauvaises pratiques bien vouloir appeler le AAINAAAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : A73 20 57 25/ 699 37 07 48.

*GAROUA le 8 Juin 2017*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

***EDIKA EWOUNDJO EDMOND***

# CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AAONO/CAMWATER/DG/CIPM/2017 DU 08/06/2017  
 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CAMWATER FINANCEMENT:  
 BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATER EXERCICE 2017 IMPUTATIONS BUDGETAIRES LOT  
 1:1061410-04-021-0027-00041-23518000 LOT 2:1061410-04-021-0027-00042-23518000 LOT  
 3:1061410-04-021-0027-00043-23518000**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
 1061410-04-021-0027-00043-2351

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Afin de se doter d'un cadre de travail adéquat pour atteindre les objectifs fixés par le Gouvernement Camerounais aux différents intervenants du secteur de l'hydraulique urbaine, la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) envisage de procéder à la réhabilitation de son immeuble siège situé à Koumassi dans l'arrondissement de Douala 1er , Département du Wouri, Région du Littoral.

Dans cette optique, le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER), Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation de son immeuble siège.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- La réfection de la toiture ;
- La rénovation de la peinture ;
- La réfection du faux plafond ;
- La réhabilitation du circuit électrique ;
- La réhabilitation de la plomberie ;
- La réhabilitation de la fosse septique avec adjonction d'un système digesteur.

## 3. Cout Prévisionnel

A l'issue des études préalables, les montants prévisionnels des opérations pour chaque lot, sont les suivants :

Allotissement	Montant prévisionnel
<b>LOT 1:</b> Menuiserie bois, électricité, faux plafond et peinture murs intérieurs	<b>98 442 987 F CFA TTC</b> (quatre-vingt-dix-huit millions quatre cent quarante-deux mille neuf cent quatre-vingt-sept)
<b>LOT 1 :</b> Revêtement murs extérieurs :	<b>178 174 227 F CFA TTC</b> (cent soixante-dix-huit millions cent soixante-quatorze mille deux cent vingt-sept)
<b>LOT 3 :</b> Charpente et couverture, étanchéité multicouches, revêtement sols et murs, plomberie-sanitaire et réhabilitation de la fosse septique existante avec adjonction d'un système digesteur	<b>62 481 205 F CFA TTC</b> (soixante-deux millions quatre cent quatre-vingt-un mille deux cent cinq)

#### 4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offre sont subdivisées de la manière suivante.

- Lot 01 : Menuiserie bois, électricité, faux plafond et peinture murs intérieurs.
- Lot 02 : Revêtement murs extérieurs.
- Lot 03 : Charpente et couverture, étanchéité multicouches, revêtement sols et murs, plomberie-sanitaire et réhabilitation d

#### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine du Gé

#### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement de la CAMWATER-Exercice 2017 sur les lignes d'imputation budgétaire ci-après:

Allotissement	LIGNE D'IMPUTATION BUDGETAIRE
LOT 1: Menuiserie bois, électricité, faux plafond et peinture murs intérieurs	1061410-04-021-0021-0027-00041-23518000
LOT 1 : Revêtement murs extérieurs :	1061410-04-021-0021-0027-00041-23518000
LOT 3 : Charpente et couverture, étanchéité multicouches, revêtement sols et murs, plomberie-sanitaire et réhabilitation de la fosse septique existante avec adjonction d'un système digesteur	1061410-04-021-0021-0027-00041-23518000

#### 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Division du Suivi des Consultations et des Marchés de la Camwater BP 524 Douala Cameroun, Tél. (237) 233 42 82 54, porte 304 de l'immeuble siège de la Camwater.

#### 8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres se fera, sur présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de **100 000 (Cent mille francs CFA)** à la BICEC au compte N° 33598800001-89 au profit de « Compte Spécial CAS-ARMP », tous les jours ouvrables à la Division du Suivi des Consultations et des Marchés de la Camwater BP 524 Douala-Cameroun, Tél. (237) 2 33 42 82 54, porte NB02, dès publication du présent avis.

#### 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division du Suivi des Consultations et des Marchés de la CAMWATER BP 524 Douala Cameroun, porte **301**, troisième étage, au plus tard le **07/07/2017 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N°005/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2017 Du 08/06/2017**  
**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CAMWATER**  
**« A N'OUVRIRE QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

#### 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux est de :

- Lot 01 : Quatre (4) mois.
- Lot 02 : Quatre (4) mois.
- Lot 03 : Six (6) mois.

#### 11. Cautionnement Provisoire



Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une Caution de Soumission acquittée, établie par un Etablissement financier de premier ordre installé en Cameroun et agréé par le Ministre chargé des Finances (la liste figure en pièce 12 du DAO), valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres, et d'un montant fixé ainsi qu'il suit:

Allotissement	Caution de Soumission F CFA
<b>LOT 1:</b> Menuiserie bois, électricité, faux plafond et peinture murs intérieurs	<b>1 960 000</b> (un million neuf cent soixante mille) Francs FCFA
<b>LOT 1 :</b> Revêtement murs extérieurs :	<b>3 550 000</b> (trois millions cinq cent cinquante mille) Francs FCFA
<b>LOT 3 :</b> Charpente et couverture, étanchéité multicouches, revêtement sols et murs, plomberie-sanitaire et réhabilitation de la fosse septique existante avec adjonction d'un système digesteur	<b>1 240 000</b> (un million deux cent quarante mille) Francs FCFA

### 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de caution de soumission approuvée par le Ministre des Finances.

### 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis est publique et se fera en un temps,

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **07/07/2017** à **12 Heures** par la Commission d'Appel d'Offres au siège à Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera suivant le système binaire **OUI** ou **NON**.

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation financière. Le non-respect de l'

Il s'agit notamment :

- Absence d'une pièce administrative exigée par le Dossier d'Appel d'Offres;
- Fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s);
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière de l'entreprise;
- Absence d'une attestation de solvabilité bancaire délivrée par une banque de premier ordre d'un montant de 176 400 000
- Non validation d'au moins 75 % des critères essentiels;
- La non-exécution d'un Marché antérieur.

**Critères essentiels** Les critères essentiels sont :

- Présentation générale de l'offre;
- Références de l'entreprise;
- Qualifications et expérience du personnel d'encadrement;
- Matériel et outillage dédiés aux travaux;
- Méthodologie technique d'exécution des travaux;
- Visite du site des travaux.

## 15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques requises et présentant l'offre financière évalué

**Chaque entreprise peut soumissionner pour tous les lots.**

**NB : Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot à condition de justifier d'un personnel technique d'encad**

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date l

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef de la Division Suivi des Cons

## SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°011/AONO/PU/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2017 DU 06/06/2017 RELATIF A LA FOURNITURE DES  
CADENAS HAUTE SECURITE A LA SCDP. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA SCDP  
2017**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
BK ET G.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de La Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers lance, pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres national ouvert en procédure d'urgence, relatif à la fourniture des cadenas haute sécurité à la SCDP.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture des cadenas haute sécurité à la SCDP, en procédure d'urgence tel que décrit dans le descriptif de la fourniture.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **125 000 000 F CFA (Quarante-cinq millions francs) Toutes Taxes Comprises.**

### 4. Allotissement

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres sont constituées en **un (01) lot.**

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les sociétés installées au Cameroun, justifiant des compétences dans le domaine de la fourniture des équipements industriels.

### 6. Financement

La fourniture objet du présent Appel d'Offres est financée par le budget de fonctionnement de la SCDP pour le compte de l'exercice 2017 sur les lignes **BK et G.**

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au siège social de la SCDP (Cellule des marchés, sise au-dessus du centre médico-social, Tel : 233 40 54 45 / Poste 1252.), dès publication du présent avis.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au siège social de la SCDP (Cellule des marchés, sise au-dessus du centre médico-social, Tel : 233 40 54 45 / Poste 1252.), dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **100 000 F CFA (cent mille francs)** payable dans le compte **N° 335 988** intitulé "**Compte Affectation Spécial (CAS-ARMP)**" ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et de Dschang.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres, devront être déposées sous pli fermé ne comportant, ni aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge, au plus tard **le 07/07/2017 à 13h00**, heure locale, à la Direction Générale de la SCDP (secrétariat du Directeur Général, sis au 3eme étage de l'immeuble siège Tel : 233 40 54 45 / Poste 1252.), avec la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N°011/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2017 DU 06/06/2017**

**RELATIF A LA FOURNITURE DES CADENAS HAUTE SECURITE A LA SCDP.»**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'ouvrage est de **quatre-vingt-dix (90) jours**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre, agréé par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **2 500 000 F CFA (Deux Millions Cinq Cent Mille francs) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.**

Elle devra être établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO. Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'acte uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, celle-ci peut être remplacée par une hypothèque légale.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif doivent être produites en original ou en copies certifiées conformes par le responsable territorialement compétent de l'administration concernée. A défaut du responsable territorialement compétent, un acte administratif habilitant le signataire devra accompagner ladite pièce conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministre en charge des Finances ou l'absence d'une hypothèque légale constituée par devant notaire. Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu **le 07/07/2017 à 14h00, Heure locale** par la Commission Interne de Passation des marchés de la SCDP au Club House de la SCDP en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Document falsifié ou scanné, fausse déclaration ;
- Non-conformité de l'Offre aux spécifications techniques de la fourniture tel que décrite dans le descriptif de la fourniture ;
- Non-respect de 75% des critères essentiels ;
- Absence dans l'offre technique d'une déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement il n'a pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il le figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par la Ministre des Marchés Publics ;
- Non-conformité du BPU ou et du DEQ au modèle prescrit par le DAO ;

### Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire et se fera sur la base des critères suivants :

- Références de l'entreprise **Oui/Non**
- Documentation justifiant la fourniture **Oui/Non**
- Délai de livraison des matériels **Oui/Non**
- Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du marché **Oui/Non**

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Cellule des marchés de la SCDP à Douala sise au-dessus du centre médico-social ; Téléphone (237) 233 40 54 45 / n° de poste 1252.

**Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivant : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

*DOUALA le 6 Juin 2017*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**ELOUNDOU ESSOMBA Gaston**

## SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°40/17/AONO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE DE 450 000 SACS PP POUR EMBALLAGE DE «COQUES DE COTON» A LA SODECOTON**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un appel d'offres en procédure d'urgence pour la fourniture de 450 000 sacs pp pour emballage de «coques de coton».

### 2. Consistance des prestations

Le présent appel d'offres est constitué de de 450 000 sacs pp pour emballage de «coques de coton»

450 000 sacs PP ayant les caractéristiques suivantes :

**+Dimensions :68,5 cm de large et 140cm de longueur ;**

**+ Couleur bleue foncée : base RVB : rouge 0, verte 102, bleu 255 ;**

**+Poids: 75 grammes/m<sup>2</sup> au minimum**

**+ Tissage circulaire ;**

**+ Base du sac : cousue ;**

**+ Bord supérieur : thermo soudé ;**

**+ Marquage sur une face à l'encre noire suivant le schéma ci-joint : " SODECOTON" en caractères de 9 cm+/- 0,5 cm de hauteur, « COQUES DE COTON » 9cm+/- 0,5 cm, « 40 kg » 6cm +/-0,2cm,**

«SODECOTON B.P 302 Garoua- Tél 242-27-10-80 »3cm+/-0,2cm, « sodecoton@sodecoton.cm » 3cm +/- 0,2cm.

**Fournir au moins deux échantillons.**

### 3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel est de **240 millions FCFA toutes taxes comprises.**

### 4. Allotissement

**Lot unique.**

### 5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte **à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.**

## 6. Financement

Le financement est assuré par **le budget SODECOTON de l'exercice 2017.**

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Représentation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **100 000 Fcfa** non remboursable sur le compte n° **335 988** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

## 8. Acquisition du Dossier

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

## 9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (**06**) exemplaires dont un original et cinq (**05**) copies marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 06/07/2017 à 10 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°40/17/AONO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE DE 450 000 SACS PP POUR EMBALLAGE DE «COQUES DE COTON» A LA SODECOTON**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Les fournitures objet du présent appel d'offres devront être livrées en position rendu magasin transit SODECOTON Djamboutou IV Garoua, selon le planning suivant :

- 150 000 dans un délai de **45jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;
- 150 000 dans un délai de **60jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;
- 150 000 dans un délai de **90jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution bancaire de soumission d'un montant de **4 800 000 Fcfa** ou son équivalent dans la monnaie de soumission, établie par une banque figurant sur la liste des établissements bancaires ou organismes financiers agréés de premier rang par le Ministre des Finances, pour émettre les cautions dans le cadre des marchés publics conformément au code des Marchés Publics. La liste de ces banques est jointe au présent DAO. Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre.

## 12. Recevabilité des Offres

**L'absence de l'exemplaire original de la caution de soumission ou l'insuffisance du montant de celle-ci entraînera le rejet pur et simple de l'offre lors du dépouillement sans aucun recours.**

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une phase par la Commission de Passation des Marchés de la SODECOTON à la Direction Générale de la société à Garoua **le 06/07/2017 à 11 heures au plus tard**. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle **à partir de 10 heures**.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

### Critères éliminatoires :

- . Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif
- . Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques de la fourniture.

### Critères essentiels

- . Critère n° 2A : références du fabricant comptant pour 40 %. Production du certificat d'origine et de la lettre d'engagement du fabricant.
- . Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.
- . Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 30 %. Respect des délais du DAO.

**L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 70 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.**

### Evaluation des prix

Seules les offres de prix des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Atelier mécanique de la SODECOTON à Garoua.

## 15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres le marché sera attribué au soumissionnaire **le moins-disant et dont l'offre a satisfait aux critères de qualification**.

## 16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **trois mois à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions**.

## 17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au **secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 et à la Représentation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.**



GAROUA le 14 Juin 2017

Le *DIRECTEUR GENERAL PAR INTERIM*

**ABBA Henri**

## SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°41/17/AONO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 400 000 CARTONS D'EMBALLAGE DIAMAORA LA SODECOTON**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture d'un lot de 400 000 cartons d'emballage DIAMAOR.

### 2. Consistance des prestations

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot de 400 000 cartons d'emballage DIAMAOR de dimensions intérieures 409 x 245 x 262 mm (+/- 1).

### 3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel est de **220 millions FCFA toutes taxes comprises.**

### 4. Allotissement

**Lot unique.**

### 5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à **toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.**

### 6. Financement

Le financement est assuré par le **budget SODECOTON de l'exercice 2017.**

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Représentation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **150 000 Fcfa** non remboursable sur le compte n° **335 988** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

### 8. Acquisition du Dossier

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

## 9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 07 juillet 2017 à 10 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°41/17/AONO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 400 000 CARTONS D'EMBALLAGE DIAMAORA LA SODECOTON**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu **magasin Transit SODECOTON à Djamboutou IV,**

- 125 000 cartons dans un délai de **30 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

- 125 000 cartons dans un délai de **60 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

- 150 000 cartons dans un délai de **90 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution bancaire de soumission d'un montant de **4 400 000 FCFA**, établie par un organisme financier agréé de premier rang par le Ministre des Finances, pour émettre les cautions dans le cadre des marchés publics conformément au code des Marchés Publics. La liste de ces institutions est jointe au présent DAO.

## 12. Recevabilité des Offres

**L'absence de l'exemplaire original de la caution de soumission ou l'insuffisance du montant de celle-ci entraînera le rejet pur et simple de l'offre lors du dépouillement sans aucun recours.**

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une phase par la Commission de Passation des Marchés de la SODECOTON à la Direction Générale de la société à Garoua **le 07 juillet 2017 à 11 heures au plus tard**. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle **à partir de 10 heures**.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

### Critères éliminatoires :

- . Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif
- . Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques de la fourniture.

### **Critères essentiels**

- . Critère n° 2A : références du fabricant comptant pour 40 %. Production du certificat d'origine et de la lettre d'engagement du fabricant.
- . Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.
- . Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 30 %. Respect des délais du DAO.

**L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 70 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.**

### **Evaluation des prix**

Seules les offres de prix des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu **Magasin transit SODECOTON Djamboutou IV.**

## 15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres le marché sera attribué au soumissionnaire **le moins-disant et dont l'offre a satisfait aux critères de qualification.**

## 16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **trois mois à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.**

## 17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, **s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 et à la Représentation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.**

GAROUA le 7 Juin 2017

Le DIRECTEUR GENERAL PAR INTERIM

**ABBA Henri**

## DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°029/AAONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2017 DU 13/06/17  
POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET D'EXTENSION DE LA PRÉFECTURE DE NKONGSAMBA  
DANS LE DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL. EN PROCEDURE D'URGENCE.  
FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2017.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
51 07 092 04 431405 2220

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2017, le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'aménagement et d'extension de la Préfecture de Nkongsamba dans le Département du Moungo, Région du Littoral.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux et les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment:

- Travaux préparatoires et études ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Bétons Armés ;
- Charpente - Couverture ;
- Evacuation des eaux usées ;
- Electricité - Climatisation - Internet- Téléphone.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution des opérations à l'issue des études préalables est de 75 000 000 (Soixante-quinze millions) de francs CFA.

### 4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont en un lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est Ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques nécessaires et suffisantes.

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2017 sur la ligne d'imputation budgétaire : 51 07 092 04 431405 2220

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, BP 2009 Douala, Tél 233 42 79 37 / 233 42 79 13 / 233 42 79 26, Email [drminmaplt@yahoo.fr](mailto:drminmaplt@yahoo.fr), sise à l'immeuble de la Sous-préfecture de Douala 1<sup>er</sup> à BONANJO, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables, au Service des Marchés des Infrastructures de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, BP 2009 , Tél 233 42 79 37 / 233 42 79 13 / 233 42 79 26, Email [drminmaplt@yahoo.fr](mailto:drminmaplt@yahoo.fr), sise à l'immeuble de la Sous- Préfecture de Douala 1<sup>er</sup> à BONANJO, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **80 000 (quatre-vingt mille) francs CFA versée à la Trésorerie Générale de Douala ou à la Trésorerie de Nkongsamba.**

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, BP 2009 , Tél :233 42 79 37 / 233 42 79 13 / 233 42 79 26, Email [drminmaplt@yahoo.fr](mailto:drminmaplt@yahoo.fr), sise à l'immeuble de la Sous- Préfecture de Douala 1<sup>er</sup> à BONANJO, au plus tard le **06/07/17 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 029/AAONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2017 du 13/06/17

**Pour les travaux d'aménagement et d'extension de la Préfecture de Nkongsamba dans le Département du Moungo, Région du Littoral (phase 1).**

### EN PROCEDURE D'URGENCE

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

**N.B.** L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du bordereau des prix unitaires, le Devis Quantitatif et Estimatif (DQE).

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant de **1 500 000 (un million cinq cent mille) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Il sera libéré 15 jours après attribution pour les soumissionnaires non retenus. Pour le soumissionnaire qualifié, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

**L'ouverture des plis se fera en un temps.**

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **06/07/17** à **13 heures** précises par la Commission Régionale de Passation des Marchés auprès du Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, dans la salle de réunion de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, sise à l'immeuble de la Sous-préfecture de Douala 1er BONANJO, BP 2009 , Tél 233 42 79 37 / 233 42 79 13 / 233 42 79 26, Email [drminmaplt@yahoo.fr](mailto:drminmaplt@yahoo.fr).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères Éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

L'absence d'une pièce administrative ;

La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement;

La fausse déclaration ou pièce falsifiée;

L'absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU (l'Offre financière);

Non satisfaction des 05 (cinq) derniers critères essentiels;

L'absence dans le dossier technique la déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois dernières années et l'absence dans le répertoire annuel des entreprises défaillantes établi par le Ministre des Marchés Publics.

### Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1 -	Présentation générale des offres.....	Oui / Non
2 -	Visite du site .....	Oui / Non
3 -	Capacité financière.....	Oui / Non
4 -	Références de l'entreprise dans les réalisations similaires .....	Oui / Non
5 -	Expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier.....	Oui / Non
6 -	Disponibilité du matériel et des équipements essentiels mobilisables).....	Oui / Non
7 -	Méthodologie d'exécution (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Plannings, Mesures d'hygiène, impact du projet sur l'environnement).....	Oui / Non

**NB : Seuls les soumissionnaires ayant satisfait les (05) cinq derniers critères essentiels seront admis à l'évaluation financière.**

## 15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et présentant l'offre financière évaluée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, BP 2009, Tél 233 42 79 37 / 233 42 79 13 / 233 42 79 26, Email [drminmaplt@yahoo.fr](mailto:drminmaplt@yahoo.fr), sise à l'immeuble de la Sous-préfecture de Douala 1<sup>er</sup> à BONANJO ou auprès de la Préfecture de Nkongsamba.

## Dénonciation de cas de corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25** – **699 37 07 48**.

## Additif à l'Appel d'Offres

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

*DOUALA le 13 Juin 2017*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

**SAÏDOU HAMASSEO**

## DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA SANAGA MARITIME

**DEMANDE DE COTATION N°009/DC/PRC/MINMAP/DRLT/DDS/SPM/CPDM/2017 DU 15 JUIN /2017  
RELATIVE A L'EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE KAHN, ARRONDISSEMENT DE  
MASSOK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
51 40 641450 2811

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Sanaga Maritime, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de MASSOK SONGLOULOU , une demande de cotation pour l'équipement du Centre de Santé Intégré de KAHN, Arrondissement de MASSOK SONGLOULOU , dans le Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation en un lot unique comprennent la fourniture des équipements au Centre de Santé Intégré de KAHN décrits à la Pièce 3.

### 3. Participation et origine

La participation à la présente consultation est réservée aux Entreprises de droit Camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

### 4. Financement

La fourniture des équipements est financée par le Budget d'Investissement, Exercice 2017, Imputation : 51 40 641450 2811 montants prévisionnels de Huit millions (8 000 000frs CFA) Francs CFA.

### 5. Consultation du Dossier

Le dossier de la demande de cotation peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime. Il est retiré contre présentation d'une quittance de versement des frais d'acquisition fixés à **10 000 (Dix mille) francs CFA** non remboursables payable à la Recette Municipale de la Commune de MASSOK SONGLOULOU.

### 6. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six copies marqués comme tels), seront déposées contre récépissé à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime, au plus tard le **05 Juillet 2017** à **11 heures** et devront porter la mention :

**DEMANDE DE COTATION N°09/DC/PRC/MINMAP/DRLT/DDS/SPM/CPDM/2017**

**DU 15 Juin /2017**

**POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE KAHN, ARRONDISSEMENT DE MASSOK  
SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.**  
**(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

## 7. Delai de Livraison

Le délai de livraison objet de cette consultation est d'un (01) mois.

## 8. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de 2% au prix du coût prévisionnel du marché toutes taxes comprises soit 160 000 francs CFA (Cent soixante mille francs CFA) valable pendant trente jours au — delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Le dossier Administratif devra comporter les originaux ou les copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents et datant de moins de trois mois, les pièces suivantes :Attestation de soumission à la CNPS en cours de validité ;

- Attestation de non faillite ;
- Attestation de domiciliation bancaire ;
- Quittance de versement à la Recette de Municipale de la Commune de MASSOK SONGLOULOU , des frais d'achats du dossier de Demande de Cotation;
- Carte de contribuable
- Attestation de non - exclusion délivrée par l'ARMP;
- Caution de soumission
- Registre de commerce
- Attestation de non redevance fiscale.

L'Offre Technico — Financière devra comporter entre autres les devis descriptif, quantitatif et estimatif remplis conformément aux modèles prévus dans le présent dossier de consultation.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (**HTVA**) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée de la lettre de soumission timbrée et signée.

## 9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **05 Juillet 2017 à 12 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics et se fera en un temps.

## 10. Critères d'évaluation

### PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

- Absence d'une pièce du Dossier Administratif à l'ouverture des plis;
- Absence d'une pièce de l'Offre technico-financière ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Usage de faux documents
- Fausse déclaration ou pièce falsifié ;
- Omission d'un prix quantifié du devis estimatif;
- Usage de faux documents.
- Cas de corruption avérée

## 11. Renseignements Complémentaires

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le M1NMAP ou envoyer un SMS aux numéros : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

*EDEA le 15 Juin 2017*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

**WAMBA Pierre**

# MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°008/AAMI/MINEFOP/SG/DAG/2017 DU 13 JUIN 2017 EN  
VUE DE LA REALISATION DE CERTAINES ETUDES SOCIO-PROFESSIONNELLE AU MINISTER DE  
L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (TROIS LOTS).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Dans le cadre de l'amélioration de l'offre de la formation professionnelle, le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle a engagé, depuis quelques années, des réformes profondes de son système d'information en vue d'opérer un correct maillage entre les chercheurs d'emplois et les différentes offres disponibles.

De même, le MINEFOP a entrepris de prendre en compte l'action quotidienne de la vie professionnelle et extraprofessionnelle pour valoriser et favoriser l'employabilité à travers le système de validation des acquis de l'expérience.

Par ailleurs, afin de disposer d'un cadre institutionnel de coordination, d'évaluation et de définition des normes nationales en matière de programmes, de diplômes ainsi que des passerelles conséquentes, le MINEFOP a entamé la mise sur pied d'un dispositif valable de certification.

Le MINEFOP entend au cours de l'exercice 2017 poursuivre ces activités et à cet effet, lance un Avis à Manifestation d'Intérêt constitué de trois lots à l'intention des Bureaux d'Etudes installés au Cameroun et désirant participer à la pré qualification en vue de la réalisation de ces prestations.

Les lots de cet Avis à Manifestation d'Intérêt sont repartis ainsi qu'il suit :

- **Lot 1** : Organisation du Forum de la formation professionnelle ;
- **Lot 2** : Poursuite de l'élaboration d'un cadre National de Certification pour la gestion des Systèmes d'évaluation et de Certification ;
- **Lot 3** : Organisation des sessions d'une session de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

## 2. Objet

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux/Cabinets d'Etudes devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour la réalisation de :

- L'organisation du Forum de la Formation Professionnelle ;
- Poursuite de l'élaboration d'un Cadre National de Certification pour la gestion des Systèmes d'évaluation et de Certification ;
- L'organisation d'une session de validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

### 3. Consistance des prestations

Les prestations, objet de cet Avis à Manifestation d'intérêt consistent à :

#### **Lot 1 : Organisation du Forum de l'Apprentissage**

- favoriser une plus grande concertation autour du dispositif national de la formation professionnelle ;
- améliorer la capacité d'adaptation du dispositif national de la formation professionnelle aux évolutions des besoins des entreprises, des individus et de la société et des collectivités ;
- améliorer le pilotage et la gestion du dispositif national de formation professionnelle par une gouvernance garantissant la satisfaction des besoins économiques et sociaux au niveau national ;
- proposer un système de financement de la formation professionnelle répondant aux besoins et aspirations des individus, des entreprises, de la société et concrétisant le principe de l'apprentissage tout au long de la vie ;
- proposer une stratégie de partenariat avec les acteurs du secteur productif et de la société civile.

#### **Lot 2 : Poursuite de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un cadre national de Certification pour la gestion des systèmes d'évaluation et de certification professionnelle au Cameroun**

- faire l'inventaire exhaustif des référentiels et autres programmes de formation qui sous-tendent les certifications recensées en 2016 ;
- analyser les contenus des certifications, de leur valeur et la reconnaissance pour le monde du travail, voire dans le cadre d'une mobilité dans le système de formation camerounais ou à l'étranger ;
- identifier et classer les différents systèmes et sous-systèmes de certification afin d'en établir une cartographie et une première ébauche de leur positionnement, voire de passerelles dans le paysage de certification camerounais ;
- amorcer une première ébauche d'une structure de référence ou grille de niveaux assortie de descripteurs.

#### **Lot 3 : Organisation d'une session de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**

- communiquer sur calendrier ouvrant la session 2017 de VAE ;
- faciliter l'inscription et l'enregistrement des candidats ;
- prendre en charge les intervenants dont les accompagnateurs, le pool des scrutateurs, les jurys de validation et d'entretien, les équipes de supervision ;
- identifier les plateaux techniques et fournir la matière d'œuvre spécifiée dans les épreuves de pratiques professionnelles ;
- identifier et inviter les Ordres et Organisations professionnelles exerçant légalement au Cameroun et susceptibles d'être impliqués dans l'évaluation pour ce qui est des spécialités retenues ;
- assurer le déplacement des équipes de supervision et d'évaluation dans les Centres de Validation retenus ;
- produire les Procès-verbaux de délibérations finales ;
- diffuser les résultats à travers les médias (Presse - Radio - Télévision) ;
- produire les diplômes ;
- produire un rapport final de la session.

### 4. Participation et origine

Le présent avis d'Appel à Manifestation d'intérêt s'adresse aux Bureaux d'Etudes ou Cabinets installés au Cameroun disposant des ressources humaines nécessaires et justifiant d'une expertise avérée dans la réalisation des prestations similaires. De manière spécifique, les qualifications ci-après sont requises. Il s'agit :

- Etre un Bureau d'Etudes ou un Cabinet installé au Cameroun ;
- Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises et notamment :

1. Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du point 5.a ci-dessous
2. Disposer du matériel et du personnel compatibles avec les prestations à réaliser ;
3. Justifier d'une bonne expérience dans la réalisation des projets similaires.

## 5. Remises des offres

Les dossiers de candidature, rédigés en français ou en anglais doivent être remis en trois (03) exemplaires dont un original et deux copies marquées comme telles, sous plis fermé et scellé, au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP), Direction des Affaires Générales, sis à Nlongkak au plus tard le **mercredi 05 juillet 2017 à 15 heures 30 minutes** avec la mention :

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°008/AAMI/MINEFOP/SG/DAG/2017 DU 13 JUIN 2017 EN VUE DE LA REALISATION DE CERTAINES ETUDES SOCIO-PROFESSIONNELLE AU MINISTER DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (TROIS LOTS).**

### A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

## 6. Composition du dossier

*Au risque de voir son offre disqualifiée, chaque Cabinet devra présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués et feront l'objet de vérification.*

### *c) Volume 1 : Pièces administratives*

*Le « volume 1 » comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois à compter de la date de signature du présent avis. Il s'agit de :*

- *une lettre de motivation dûment signée et précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint s'il est présélectionné avec une indication de l'adresse et la localisation de la structure ;*
- *une attestation de non exclusion des Marchés publics délivrée par l'ARMP ;*
- *une copie du registre de commerce ;*
- *une copie de la carte de contribuable en cours de validité, certifiée par le service compétent.*

*Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera la non recevabilité de la candidature.*

### *d) Volume 2 : Dossier Technique*

*Le dossier technique devra comprendre :*

*Pour le lot 1 :*

#### *b1- Les moyens humains*

*Le Cabinet devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel clé composé de :*

*Le Chef de projet,*

*Diplôme de deuxième cycle universitaire au moins et d'une expérience minimum de cinq ans dans l'organisation des foras ou autres évènements sur l'éducation ou la formation professionnelle.*

*Un Expert Sociologue de l'Education ou de la formation professionnelle*

*Diplôme Universitaire en Psychologie ou en Orientation Professionnelle, ayant au moins cinq ans dans l'exercice de la fonction.*

*Un Expert économiste*

*Diplôme Universitaire en Sciences Economiques et de Gestion, ayant au moins cinq ans d'expérience et des connaissances avérées dans les questions d'éducation et de formation professionnelle ;*

*Un Spécialiste en Stratégie de communication*

*Diplôme Universitaire en Communication ayant au moins cinq ans d'expérience dans l'organisation événementielle.*

*Un Expert des questions d'orientation et d'insertion professionnelles*

*Diplôme Universitaire en Orientation Scolaire et Universitaire ayant au moins cinq ans d'expérience dans l'exercice desdites fonctions.*

*Pour le lot 2 :*

#### *b1- Les moyens humains*

*Le Cabinet devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel clé composé de :*

*Le Chef de projet,*

*Diplôme de troisième cycle universitaire en Ingénierie de la formation professionnelle et/ou pédagogique au moins et d'une expérience minimum de cinq ans dans l'exercice de la fonction.*

*Deux Spécialiste de l'évaluation certificative et de la docimologie*

**Diplôme Universitaire en Sciences de l'éducation avec des connaissances dans l'étude des facteurs qui déterminent la notation lors d'un examen.**

**Un Spécialiste de l'Approche par Compétences**

**Diplôme Universitaire en Sciences de l'Education, ayant au moins cinq ans d'expérience et une bonne maîtrise des pratiques de Validation des Acquis de l'Expérience.**

**Pour le lot 3 :**

**b1- Les moyens humains**

**Le Cabinet devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel clé composé de :**

**Le Chef de projet,**

**Diplôme de troisième cycle universitaire en Ingénierie de la formation professionnelle et/ou pédagogique au moins et d'une expérience minimum de cinq ans dans l'exercice de la fonction.**

**Deux Spécialiste de l'évaluation certificative et de la docimologie**

**Diplôme Universitaire en Sciences de l'éducation avec des connaissances dans l'étude des facteurs qui déterminent la notation lors d'un examen.**

**Un Spécialiste de l'Approche par Compétences**

**Diplôme Universitaire en Sciences de l'Education, ayant au moins cinq ans d'expérience et une bonne maîtrise des pratiques de Validation des Acquis de l'Expérience.**

**Un Spécialiste en Relation Publique et Communication**

**Diplôme Universitaire en Communication ayant au moins cinq ans d'expérience dans l'organisation événementielle.**

**N.B : Le personnel proposé ne sera considéré dans l'évaluation que si les pièces justificatives requises datant de moins de trois mois et se rapportant audit personnel sont fournies et dûment signées à savoir :**

**- le curriculum vitae signé de chaque personnel ;**

**- la copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel signée par l'Autorité Administrative compétente ;**

**- l'attestation de disponibilité signée de chaque personnel.**

**La non production de l'une de ces pièces entraînera pour le personnel considéré, la note zéro (0).**

**B2- Les références du Cabinet**

**Le Cabinet devra fournir les documents attestant qu'elle a réalisé avec succès au cours des trois dernières années au moins un projet similaire aux différents lots de cet Appel à Manifestation d'Intérêt. Pour être validée, chaque référence devra être justifiée par les éléments suivants :**

● **la copie de l'extrait du contrat comportant les 1ères et dernières page ;**

● **le procès-verbal de réception des travaux et/ou l'attestation de bonne fin délivrée par le Maître d'ouvrage ou ses services.**

**B3- Le Cabinet doit justifier la possession en propre ou en location les moyens logistiques, techniques et matériels à mettre en place pour la bonne réalisation des prestations à savoir :**

**- La liste d'appareils topographiques ;**

**- La liste des moyens logistiques accompagnés des justificatifs (preuves de propriété ou de location). Il s'agit entre autre des véhicules, téléphones, fax...)**

**- La liste du matériel informatique (ordinateurs, imprimantes, vidéo projecteur, photocopieur, scanner...) accompagnés des justificatifs.**

**N.B : Chaque Cabinet devra joindre à son dossier, une autorisation dûment signée du Directeur Général du Cabinet, permettant au Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'exactitude des informations fournies.**

**Toute fausse déclaration entraînera le rejet de l'offre du candidat.**

## 7. Critères d'évaluation

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

### a- Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note inférieure à 20/30 dans la compréhension de la mission ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100.

### b- Critères essentiels

L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :

- **Qualification et expérience des personnels clés : 40 points**
- **Références du Bureau d'Etudes : 20 points**
- **Compréhension de la mission : 30 points**
- **Moyens matériels et matériels : 05 points**
- **Présentation du dossier : 05 points**
- **TOTAL : 100 points**

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre-vingt (80) points sur 100, seront retenus pour participer à l'Appel d'offres National Restreint.

## 8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires pourront éventuellement être fournis aux candidats qui le désirent à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle, sise immeuble ministériel de Nlongkak Tél : 222 20 03 49/222 20 45 81 Yaoundé.

## 9. Evaluation et publication des resultats

La publication de l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint portant sur « la réalisation de certaines études socio-professionnelle au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle » tiendra lieu des résultats du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt.

YAOUNDE le 13 Juin 2017

Le *MINISTRE*

**PEREVET Zacharie**

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**DECISION N°01836/CUD/SG/DIVMAP/2017 DU 15/06/2017 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°03/AONO/CPM/CUD/2005 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CPM/CUD/2005 AVEC L'ENTREPRISE SOCA CONSTRUCTA POUR :ES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA VOIE DE DESSERT DE LA NOUVELLE DÉCHARGE DE LENDI-KOTTO DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VÈME.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DELEGUE DU GOUVERNEMENT AUPRES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA GRAND OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR ;**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la Loi n° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics en ses Articles 97, 98, 100, 101, 102 et 103 relatifs à la résiliation ;

Vu le Décret n° 2009/055 du 06 Février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu les dispositions des Articles 74, 75 et 76 du Cahier des Clauses Administratives Générales Applicables aux Marchés Publics des Travaux mis en vigueur par l'Arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007

Vu L'ordre de service de commencer les prestations du 13 Décembre 2007 notifié le 17 Décembre 2007 ;

Vu La Décision n°27/D/CUD/SG/DAJC0 signée le 24 Octobre 2013 portant résiliation du Marché n°03/AONO/CPM/CUD12005 et notifiée le 13 Novembre 2013 ;

Vu La correspondance n°1181/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC du 04 Mars 2014 du Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics demandant de rapporter la Décision susvisée ;

Vu La Décision n°008/D/CUD/CAB/DLG/2015 du 13 Avril 2015 rapportant la Décision n°27/D/CUD/SG/DAJC0 signée le 24 Octobre 2013 portant résiliation du Marché n°03/AONO/CPM/CUD/2005 et notifiée le 13 Novembre 2013

Vu L'ordre de service n°017/OS/CUD/2016 du 17 Février 2016 prescrivant la reprise des travaux, notifié le 29 Février 2016 pour un délai d'exécution de quatre (04) mois ;

Vu L'ordre de Service n° 01/OS/CUD/SG/DEPIDD/2016 du 02 décembre 2016 portant mise en demeure pour dépassement des délais contractuels, notifié à SOCA CONSTRUCTA le 27 Février 2017 ;

Vu Le Procès-verbal du 05 Avril 2017 portant évaluation de l'ordre de Service n°01/OS/CUD/SG/DEPIDD/2016 relatif à la mise en demeure pour dépassement des délais contractuels;

Vu Le constat de carence du 05 Avril 2017 pour abandon des travaux.

**DECIDE :**

**ARTICLE 1er** : Le Marché n°03/AONO/CPM/CUD/2005 notifié le **23 Août 2005** à l'entreprise **SOCA CONSTRUCTA** pour les travaux de construction de la voie de desserte de la nouvelle décharge de Lendi-Kotto dans l'arrondissement de Douala Vème, est à compter de la date de signature de la présente Décision, **résilié pour défaillance avérée de l'entreprise à remplir ses obligations contractuelles.**

**ARTICLE 2** : Conformément aux dispositions de l'article 102 du Code des Marchés Publics, l'entreprise

- **SOCA CONSTRUCTA**
- **BP : 11 222 Yaoundé Tél (+237) 699 53 68 20,**
- **N° contribuable : M080400017390H**

Ne peut soumissionner à la commande publique, avant une période de deux (02) ans à compter de la date de notification de la présente Décision.

**ARTICLE 3** : Les frais qui seront engagés par la Communauté Urbaine de Douala pour pouvoir au remplacement de l'entreprise défaillante seront supportés par l'entreprise **SOCA CONSTRUCTA** conformément à l'article 103 du Code des Marchés Publics.

*DOUALA le 15 Juin 2017*

**ARTICLE 4** : La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala et la Division des Marchés Publics à la Communauté Urbaine de Douala sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente Décision.

*Le DELEGUE DU GOUVERNEMENT*

**NTONE NTONE DR. Fritz**

**ARTICLE 5** : La présente Décision sera enregistrée, puis publiée partout où besoin sera./-

# PROGRAMME D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE DES PETITS EXPLOITANTS EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

**COMMUNIQUE N°133/C/MINADER/SAPEP/CN/CPM PORTANT PUBLICATION DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS POUR LE RECRUTEMENT D'UN ETABLISSEMENT DE MICROFINANCE CLIENT : APAPE/SAPEP-CAMEROUN**  
**NOM DU PROJET : PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ AGRICOLE DES PETITS EXPLOITANTS EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE (APAPE/SAPEP-CAMEROUN)**  
**FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT (BID)DDP N° 001/MINADER/SG/SAPEP/CN/RPM ; EMIS LE : ..... (PRÊT BID N° 2CM0067)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## AUX ETABLISSEMENTS DE MICROFINANCE CONCERNES

L'Etat du Cameroun représenté par le MINADER ci-après dénommé « le Bénéficiaire » a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement « la Banque » sous la forme de prêt en vue de financer le coût du **Programme d'Amélioration de la Productivité Agricole des Petits Exploitants (SAPEP-Cameroun) en Afrique Sub-Saharienne. Le Coordonnateur national de APAPE/SAPEP-CAMEROUN** ci-après dénommée « le Client » se propose d'utiliser une partie des fonds de ce financement pour effectuer les paiements autorisés au titre des contrats pour lesquels cette Demande de Propositions est publiée.

La Banque n'effectuera les paiements qu'à la demande du **Coordonnateur national de APAPE/SAPEP-CAMEROUN**, après avoir approuvé lesdits paiements, conformément aux clauses et conditions de l'accord de financement. Aucune partie autre que le Bénéficiaire ne peut se prévaloir de l'un quelconque des droits stipulés dans l'accord de financement ni prétendre détenir une créance sur les fonds.

1. Le Client sollicite maintenant des propositions en vue de la fourniture des services de consultants (ci-après dénommée « les Services ») suivants : Service du crédit au profit des petits producteurs et des agro-dealers du Programme. Des informations détaillées sur les Services sont fournies dans les Termes de référence (Section B).

2. La présente Demande de propositions (DDP) a été adressée aux Consultants inscrits sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

1. **FOCEP SA, BP: 15591 Yaoundé ;**
2. **CREDIT DU SAHEL, BP: 720 Maroua**
3. **CONADIE SA, BP 24245 Douala**
4. **CAP FINANCE; BP: 1051 Yaoundé**

3. Une firme sera choisie selon la méthode de Sélection au Moindre Coût et selon la procédure décrite dans la présente DDP conformément aux procédures de la Banque Islamique de Développement énoncées dans les Directives qui se trouvent sur le site Web suivant : [www.isdb.org](http://www.isdb.org).

4. La DDP comprend les sections suivantes :

- A- Lettre d'invitation et données particulières ;
- B- Termes de référence (TDR) ;
- C- Annexe 1 Formulaire-type pour propositions techniques ;
- D- Annexe 2 Formulaire-type pour proposition financières ;
- E- Modèles de contrat ;
- F- Autres documents.

5. Veuillez avoir l'obligeance d'accuser réception de cette invitation sous 5 jours ouvrables et indiquer par écrit, à la Coordination Nationale du Programme SAPEP-Cameroun, située au siège de la Direction Générale de l'IRAD sis à Nkolbisson, BP 2123 IRAD Yaoundé,

Fax/ Tél : 222 222 170 ; Email : [tnyobe2003@yahoo.fr](mailto:tnyobe2003@yahoo.fr); [aabdouras@isdb.org](mailto:aabdouras@isdb.org); [aabdouras@hotmail.fr](mailto:aabdouras@hotmail.fr).

- (a) si vous avez l'intention de soumettre une proposition seul ou en association ou
- (b) Si vous ne comptez pas soumettre une proposition, les motifs de l'abstention.

6. Un jeu complet du Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré moyennant présentation d'une quittance de paiement d'un montant non remboursable de la somme de 50.000 (Cinquante Mille) FCFA, versée au compte Spécial CAS-ARMP N°335988 ouvert à la BICEC (toutes les agences), à titre de frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres. Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'une caution de soumission de 750.000 (Sept cent cinquante mille) francs CFA établie par une banque de 1er ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

YAOUNDE le 14 Juin 2017

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**TARCISIUS Dr NYOBE**

**MINISTERE DES MARCHES PUBLICS**

**N°083/C/PR/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 29 MAI 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DAO N°31/AONO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 16 MARS 2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES VOIES BOULEVARD DES NATIONS UNIES "TEXACO NKOLOLOUN-CARREFOUR SAINT MICHEL", BONADOUMA II, ET DESSERTTE DU QUARTIER NGANGUE (3 990 ML) A DOUALA DANS LE CADRE DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE. FINANCEMENT : BUDGET PLAN D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics communique,**

Par décision N°072/D/PR/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 du 29 Mai 2017

L'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai suivant :

N°	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	<b>ARAB CONTRACTORS CAMEROON LTD</b>	<b>4 275 154 360F CFA</b>	12 mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, au Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, pour l'établissement du Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires ci-après, éliminés pour les motifs suivants sont priés de passer retirer leurs offres au Secrétariat Technique de Suivi du Plan d'Urgence Triennal sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. Il s'agit de :

N°	Soumissionnaire	Motifs
1	<b>BUNS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Absence d'un Directeur des travaux, Ingénieur du génie Civil, (Bac+ 5), ayant au moins 10 ans d'expérience de travaux routiers ou Ingénieur des Travaux du Génie Civil (Bac +3) ayant au moins 15 ans d'expérience de travaux routiers, et ayant été Directeur des travaux dans au moins deux (02) projets de travaux de voiries urbaines.</li><li>● Non satisfaction d'au moins 24 des critères essentiels sur 34. (BUNS a obtenu 21/34 ; PTS a obtenu 23/34)</li></ul>
2	<b>PTS</b>	

YAOUNDE le 29 Mai 2017

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

**ABBA SADOU**

**MINISTERE DES MARCHES PUBLICS**

**N°084/C/PR/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 12 JUIN 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DAO N°034/AONO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 04 AVRIL 2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES VOIES DE DESSERTE (CHEFFERIE NGWELE-BONABERI, ET CHEFFERIE BLOC DU QUARTIER NGWELE), DES VOIES AU QUARTIER BONAMIKANO (DESSERTE MAISON DE LA CULTURE) ET DE LA VOIE DE DESSERTE PERMANENCE DU PARTI DE BONABERI ET QUELQUES AMORCES A DOUALA (5047, 50ML) DANS LE CADRE DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

**Le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics communique,**  
 Par décision N°073/D/PR/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 du 12 Juin 2017 L'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai suivant :

N°	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	ROUTD'AF	8.347.682.171 FCFA	12 mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, au Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, pour l'établissement du Marché correspondant. Par ailleurs, les soumissionnaires ci-après, éliminés pour les motifs suivants sont priés de passer retirer leurs offres au Secrétariat Technique de Suivi du Plan d'Urgence Triennal sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. Il s'agit de :

N°	Soumissionnaire	Motifs
1	MAG SARL	Présentation d'un ingénieur de génie civil non inscrit à l'ONIGC.
2	SATOM	Absence du Directeur des travaux.
3	JOE CONNER WATER COMPANY	Présentation de fausses cartes grises et de fausses références.
4	ARAB CONTRACTORS CAMEROON	Présentation d'un directeur des travaux et d'un conducteur des travaux de nationalité étrangère n'ayant pas fourni des attestations d'inscription à l'ONIGC.
5	ETS HAB S.A	Absence d'un Directeur des Travaux et présentation de fausses références et fausses cartes grises.
6	ESER CONTRACTING AND INDUSTRY CAMEROON INC CO	Expérience insuffisante du Directeur des Travaux et absence de carte grise du matériel roulant.
7	BUNS SARL ET ESICO-CAM BTP	Expérience insuffisante du Directeur des travaux.

YAOUNDE le 12 Juin 2017

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

**ABBA SADOU**

## PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUE N°1559/DAG/DG/PAD/2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/PAD/CIPM/2017 DU 13 AVRIL 2017, POUR LA FOURNITURE ET LA MISE EN ŒUVRE DES LICENCES SAGE FRP 1000 FLUX FINANCIERS AU PORT AUTONOME DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

L'appel d'offres national ouvert n° 007/AONO/PAD/CIPM/2017 du 13 Avril 2017, pour la fourniture et la mise en oeuvre des licences SAGE **FRP** 1000 flux financiers au Port Autonome de Douala est **déclaré infructueux**, pour absence de soumission.

*DOUALA le 8 Juin 2017*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**NGO'O Cyrus**

# CAMEROON AIRLINES CORPORATION

**COMMUNIQUE N° 003/C/CC/DG/DMG/2016 DU 08 JUIN 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2017 DU 09/05/2017 POUR LA SOUSCRIPTION PAR LA SELECTION D'UN CABINET DE MEDECINE DU TRAVAIL A LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (Camair-Co) COMMUNIQUE :**

Par décision N°003/D/CC/DG/DMG/2017 du 08 JUIN 2017 Le Cabinet Médical ci-après, a été retenu comme adjudicataire du Marché relatif à la consultation susvisée :

<b>Cabinet Médical</b>	<b>Montant TTC (en FCFA)</b>	<b>Délai d'exécution</b>
<b>POLYCLINIQUE MARIE-O</b>  Impasse n° 1 Bali  BP. 1 568 Douala  Tel. 33.43.88.86/33.43.88.87  33.42.84.98/75.34.28.90  Fax. 33.42.85.14  <a href="mailto:polycliniquemarieo@yahoo.fr">polycliniquemarieo@yahoo.fr</a>	-  <b>54 207 000</b>	<b>Douze (12) mois</b>

Il est par conséquent invité à prendre attache avec les services compétents de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co), en vue de la finalisation du dossier y afférent.

*DOUALA le 8 Juin 2017*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***DIKOUM Ernest***

# CAMEROON AIRLINES CORPORATION

**COMMUNIQUE N° 004/C/CC/DG/DMG/2016 DU 08 JUIN 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2017 DU 09/05/2017 POUR LA SOUSCRIPTION PAR LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO) D'UNE POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (Camair-Co) COMMUNIQUE :**

Par décision N°004/D/CC/DG/DMG/2017 du 08 JUIN 2017 l'entreprise ci-après, a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susvisée :

<b>Entreprise</b>	<b>Montant TTC (en FCFA)</b>	<b>Délai d'exécution</b>
<b>SAAR ASSURANCES</b>  BP 1011 Douala  Tél: 233 43 17 60  Fax: 233 43 17 59  <a href="http://www.saar-assurances.com">www.saar-assurances.com</a>	-  <b>17 038 627</b>	<b>Douze (12) Mois</b>

Elle est par conséquent invitée à prendre attache avec les services compétents de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co), en vue de la finalisation du dossier y afférent.

*DOUALA le 8 Juin 2017*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***DIKOUM Ernest***

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU WOURI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°04/DDMAP-WOURI/SPM/CDPM/DDTP-WOURI/2017 DU 15/06/2017 PRECEDEMMENT AONO  
N°03/DDMAP-W/SPM/CDPM/DDTP-WOURI/2017 DU 05 AVRIL 2017**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**AUTORITE CONTRACTANTE** : Délégué Départemental

**OBJET**: TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA ROUTE CARREFOUR MAETUR-CARREFOUR DENVER-FIN DENVER ET BRETelles DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5

**MAITRE D'OUVRAGE** : Délégué Départemental des Travaux Publics du Wouri

**FINANCEMENT** :Budget d'Investissement Public 2017

ALLOTISSEMENT	COUT PREVISIONNEL	DELAI D'EXECUTION	MONTANT CAUTION
Lot unique	48 000 000 (quarante-huit millions) FCFA	4 mois	960 000 (neuf cent soixante mille) FCFA

**LIEU DE CONSULTATION** : Délégation Départementale des Marchés Publics du Wouri/Service de Passation des Marchés Publics,

**FRAIS D'ACHAT DU DAO** : FCFA 70 000 (soixante-dix mille)

**DATE, LIEU ET HEURE DE REMISE DES OFFRES** : le 05/07/2017 à 12 heure la Délégation Départementale du Wouri sise immeuble KASSAP / service de la passation

**DATE, LIEU ET HEURE D'OUVERTURE DES OFFRES** : le 05/07/2017 à 13 heure à la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Wouri sise à l'immeuble KASSAP

**DELAI DE VALIDITE DES OFFRES** : 90 jours

**POUR LES DETAILS, BIEN VOULOIR SE REFERER AU SITE** [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

**N B** : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

DOUALA le 15 Juin 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

**MOUSTATA KADIDJATOU EPSE NDAIBOU**

# PROGRAMME D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE DES PETITS EXPLOITANTS EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

**COMMUNIQUE N°132/C/MINADER/SAPEP/CN/CPM PORTANT PUBLICATION DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS POUR LE RECRUTEMENT D'UN ORGANISME DE DEVELOPPEMENT CLIENT : APAPE/SAPEP-CAMEROUNNOM DU PROJET : PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ AGRICOLE DES PETITS EXPLOITANTS EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE (APAPE/SAPEP-CAMEROUN)FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT (BID) DDP N° 002/MINADER/SG/SAPEP/CN/RPM ; EMIS LE :..... (PRÊT BID N° 2CM0067)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## AUX ORGANISMES DE DEVELOPPEMENT CONCERNES

L'Etat du Cameroun représenté par le MINADER ci-après dénommé « le Bénéficiaire » a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement « la Banque » sous la forme de prêt en vue de financer le coût du **Programme d'Amélioration de la Productivité Agricole des Petits Exploitants (SAPEP-Cameroun) en Afrique Sub-Saharienne. Le Coordonnateur national de APAPE/SAPEP-CAMEROUN** ci-après dénommée « le Client » se propose d'utiliser une partie des fonds de ce financement pour effectuer les paiements autorisés au titre des contrats pour lesquels cette Demande de Propositions est publiée.

La Banque n'effectuera les paiements qu'à la demande du **Coordonnateur national de APAPE/SAPEP-CAMEROUN**, après avoir approuvé lesdits paiements, conformément aux clauses et conditions de l'accord de financement. Aucune partie autre que le Bénéficiaire ne peut se prévaloir de l'un quelconque des droits stipulés dans l'accord de financement ni prétendre détenir une créance sur les fonds.

1. Le Client sollicite maintenant des propositions en vue de la fourniture des services de consultants (ci-après dénommée « les Services ») suivants : Mise en place d'un système de warrantage au profits des petits producteurs et des agrodealers du Programme. Des informations détaillées sur les Services sont fournies dans les Termes de référence (Section B).

2. La présente Demande de propositions (DDP) a été adressée aux Consultants inscrits sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

1. **FOCEP SA**, BP: 15591 Yaoundé ;
2. **ILEAD**, BP: 33171, Yaoundé, Tél: 699 20 36 66 Email: ileadcameroon@yahoo.fr ;
3. **GIC PRODEC**, BP 4558 Bastos, Yaoundé Tel 679 70 20 54 Email: Simeon.Eyebe@zsl.org.

3. Une firme sera choisie selon la méthode de Sélection au Moindre Coût et selon la procédure décrite dans la présente DDP conformément aux procédures de la Banque Islamique de Développement énoncées dans les Directives qui se trouvent sur le site Web suivant : [www.isdb.org](http://www.isdb.org).

4. La DDP comprend les sections suivantes :

- A- Lettre d'invitation et données particulières ;
- B- Termes de référence (TDR) ;
- C- Annexe 1 Formulaire-type pour propositions techniques ;
- D- Annexe 2 Formulaire-type pour proposition financières ;
- E- Modèles de contrat ;
- F- Autres documents.

5. Veuillez avoir l'obligeance d'accuser réception de cette invitation sous 5 jours ouvrables et indiquer par écrit, à la Coordination Nationale du Programme SAPEP-Cameroun, située au siège de la Direction Générale de l'IRAD sis à Nkolbisson, BP 2123 IRAD Yaoundé,

Fax/ Tél : 222 222 170 ; Email : [tryobe2003@yahoo.fr](mailto:tryobe2003@yahoo.fr); [aabdouras@isdb.org](mailto:aabdouras@isdb.org); [aabdouras@hotmail.fr](mailto:aabdouras@hotmail.fr).

- (a) si vous avez l'intention de soumettre une proposition seul ou en association ou
- (b) si vous ne comptez pas soumettre une proposition, les motifs de l'abstention.

6. Un jeu complet du Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré moyennant présentation d'une quittance de paiement d'un montant non remboursable de la somme de 50.000 (Cinquante Mille) FCFA, versée au compte Spécial CAS-ARMP N°335988 ouvert à la BICEC (toutes les agences), à titre de frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres. Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'une caution de soumission de 750.000 (Sept cent cinquante mille) francs CFA établie par une banque de 1er ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

YAOUNDE le 14 Juin 2017

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**TARCISIUS Dr NYOBE**



**MINISTERE DES MARCHES PUBLICS**

**N°085/C/PR/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 15 JUIN 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DAO N°33/AONO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 16 MARS 2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIE MOSQUEE ESSOS – ROND POINT TERMINUS MIMBOMAN ET BRETelles, DE LA VOIE INTER RN10-MAETUR NKOMO-EGLISE SAINT MARC ET BRETelle MAETUR-CARREFOUR NKOMO PAR OKOUI A YAOUNDE DANS LE CADRE DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE. FINANCEMENT : BUDGET PLAN D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics communique,**

Par décision N°74/D/PR/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 du 15 Juin 2017

L'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai suivant :

N° lot	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	INFRUCTUEUX		
2	BUN'S SARL	4 470 681 532	12 mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, au Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, pour l'établissement du Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires éliminés pour les motifs de critères éliminatoires sont priés de passer retirer leurs offres au Secrétariat Technique de Suivi du Plan d'Urgence Triennal sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. Il s'agit de :

YAOUNDE le 15 Juin 2017

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

**ABBA SADOU**

# COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

**COMMUNIQUE N° 06 /CAD5/CIPM/6-2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CIPM/CAD5/2017 DU 27 AVRIL 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE UNITÉ D'ABATTAGE DES PORCS ET DES PETITS RUMINANTS DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ÈME FINANCEMENT BIP MINEPIA EXERCICE 2017 ,IMPUTATION : 5131406016414162811951**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**MONSIEUR LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5<sup>em</sup>, AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE : conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 005/AONO/CIPM/CAD5/2017 DU 27 AVRIL 2017 pour les travaux de construction d'une unité d'abattage des porcs et des petits ruminants dans l'Arrondissement de Douala 5<sup>eme</sup> , Financement BIP MINEPIA, Exercice 2017, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit ;**

<b>SOUSSIONNAIRES RETENUS</b>	<b>LOT</b>	<b>MONTANT TTC lors Ouverture des offres en FCFA</b>	<b>MONTANT TTC corrigé en FCFA</b>	<b>observations</b>
ETS EDDY COMMERCIAL ENTERPRISE BP 412 KUMBA		58 400 000 FCFA	58.404.054 FCFA	soumissionnaire techniquement qualifié
<b>SOUSSIONNAIRE NON RETENU</b>				
SOCIETE NATURE SARL BP 11563 DOUALA		-	-	Eliminé pour note technique insuffisante

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué pour l'établissement de son marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera

DOUALA le 15 Juin 2017

Le MAIRE

**EBANDA Gustave**

# COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

**COMMUNIQUE N°007/CAD5/CIPM/6-2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/CIPM/CAD5/2017 DU 27 AVRIL 2017 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE ROUTE EN TERRE (LOGPOM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ÈME FINANCEMENT BIP MINTP EXERCICE 2017 IMPUTATION : 5131406016414162811951**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**MONSIEUR LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5 , AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE** : conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 006/AONO/CIPM/CAD5/2017 DU 27 AVRIL 2017 pour les travaux d'entretien d'une route en terre (Logpom) dans l'Arrondissement de Douala Sème , Financement BIP MINTP, Exercice 2017, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit ;

SOUSSIONNAIRES RETENUS	LOT	MONTANT TTC lors ouverture des offres en FCFA	MONTANT TTC corrigé en FCFA	observations
ETS EREF BP 7421 DOUALA		23.533.988 FCFA	23.533.988 FCFA	soumissionnaire techniquement qualifié
<b>SOUSSIONNAIRE NON RETENU</b>				
SOC1ETE MAKO'O CONSTRUCTION SARL BP 31204 DOUALA		—	----	Eliminé pour note technique insuffisante

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent **communiqué** pour l'établissement de son marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré et publié partout où besoin serai./-

DOUALA le 15 Juin 2017

Le MAIRE

**EBANDA Gustave**

# SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**COMMUNIQUE N°003/C/DG/CMP-SCDP/2017 DU 12/06/2017 PORTANT PUBLICATION DESDE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/A0NR/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2017 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REVETEMENT ANTICORROSION DES BACS DANS LES DEPOTS SCDP DE BAFOUSSAM ET BONABERI A DOUALA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERSI MAITRE D'OUVRAGE COMMUNIQUE

Conformément à la proposition d'attribution de ia CIPM-SCDP du \_\_\_\_\_ relative à l'Appel d'Offres National Restreint N°001/A0NR/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2017 du 30 mars 2017 portant sur la maîtrise d'oeuvre des travaux de revêtement anticorrosion des bacs dans ies dépôts SCDP de Bafoussam et Bonabéri à Douala, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

N°lot	Entreprise	Montant TTC (en F CFA)	Observations
Lot unique	Technology &Industrial Enginering (TIE)	30 000 000	Attributaire de la Lettre-Commande : après avoir présenté l'offre évaluée la mieux disante par combinaison des critères techniques et financières ;  Adresse : BP 15 356 Yaoundé-Cameroun ;  Délai d'exécution : Quatre (04) mois ;  Lieux d'exécution : dépôts SCDP de Bafoussam et de Bonabéri à Douala
	Fradient Sarl		Éliminé : pour avoir présenté un dossier administratif jugé non conforme par la Commission

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés Publics) pour établissement du projet de Lettre- Commande correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non adjudicataires sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites



## DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°033/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/PMC DU 14/06/17 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°018/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2017 DU 24 MARS 2017, POUR LES TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) PAR POMPAGE SOLAIRE DANS LA LOCALITÉ DE MANOKA, ARRONDISSEMENT DE DOUALA IVÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI, RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE DU LITTORAL FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, **Autorité Contractante**, communique :

Par Décision N°033/D/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/PMC/2017 du 14/06/17, l'Appel d'Offres susmentionné est **déclaré infructueux**, aucun Soumissionnaire n'ayant été techniquement qualifié.

Ils sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, sous peine de destruction.

*DOUALA le 14 Juin 2017*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

**SAÏDOU HAMASSEO**

**COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA**

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION  
N°006/DC/CUD/CIPM/2017 DU 04 MAI 2017 POUR L'ACQUISITION DUNE MACHINE DE MENUISERIE A (07)  
OPERATIONS POUR L'ATELIER BOIS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT :  
BUDGET CUD - EXERCICE 2017**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD)**, Autorité Contractante  
Communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° /D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du \_\_\_\_\_, déclarée  
attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

<b>Lot</b>	<b>Adjudicataire</b>	<b>Montant (FCFA TTC)</b>	<b>Délai</b>
Unique	SEMELLES ROUGE SARL	Trente-trois millions trois cent quatre-vingt-dix mille (33 390 000) Francs CFA	Trente(30) Jours

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de  
Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la  
date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai,  
l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le soumissionnaire ci-après, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent appel d'offres pour le motif  
ci-après:

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Motif d'élimination</b>
IPSE CAMEROUN	Absence de l'attestation de non redevance

sont invités à passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé de délai,  
leurs offres seront détruites. Le présent Communiqué tient lieu de "main-levée" des cautions de soumission pour les  
soumissionnaires non-retenus.

DOUALA le 16 Juin 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

**NTONE NTONE DR. Fritz**

# CAMEROON AIRLINES CORPORATION

**COMMUNIQUE N°001/CC/DG/DMG/2017 DU 03/02/2017 PUBLICATION DU RESULTAT D'ATTRIBUTION DU DOSSIER DE CONSULTATION N° 001/D/CO/CAMAIRCO/2017 DU 20/01/2017 POUR LA SELECTION D'UN CABINET EN VUE DE L'AUDIT DE LA DETTE DE LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (Camair-Co) COMMUNIQUE

Par décision N°001/D/CAMAIR-CO/DG/DMG/2017 DU 03/02/2017 le Cabinet ci? après a été retenu comme adjudicataire de commande relative à la consultation suscitée

Cabinet	Montant TTC en FCFA)	Délai d'exécution
LEAS & CONSULTANTS INTERNATIONAL Rue 15, NYLON Bastos Immeuble consulat Danemark Tél : 670 59 48 10  Email : <a href="mailto:leasconsultants@yahoo.fr">leasconsultants@yahoo.fr</a>	24 700 000	Soixante (60) jours

Il est par conséquent invité à prendre attache avec les services compétents de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co), en vue de la finalisation du dossier y afférent./-

*DOUALA le 3 Février 2017*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***DIKOUM Ernest***

# CAMEROON AIRLINES CORPORATION

**COMMUNIQUE 002/D/CAMAIR-CO/DG/DMG/2017 DU 03/02/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'ATTRIBUTION DU DOSSIER DE CONSULTATION N° 002/DCO/CAMAIR-CO/2017 DU 20/01/2017 EN VUE DE LA SELECTION D'UN CABINET POUR UNE MISSION D'ASSISTANCE COMPTABLE POUR LA CLOTURE DES EXERCICES 2014, 2015 ET 2016 AU SEIN DE LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (Camair-Co) COMMUNIQUE

Par décision N°002 /D/CAMAIR-CO/DG/DMG/2017 DU 03/02/2017 Cabinet ci?après a été retenu comme adjudicataire du consultation suscitée :

Cabinet	Montant TTC en FCFA)	Dét
KPMG AFRIQUE CENTRALE immeuble Victoria, 316 Rue Victoria Bonanjo Douala BP 5563 Douala, Cameroun Tel: 233 43 23 06 / 679 52 46 34 Email : <a href="mailto:ribong@kpmg.cm">ribong@kpmg.cm</a>	73 935 000	Quatre

Il est par conséquent invité à prendre attache avec les services compétents de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) pour la finalisation du dossier y afférent.

Les autres soumissionnaires sont priés de passer retirer leurs offres à la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) dans un délai de quinze (15) jours, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué vaut mainlevée de caution./?

DOUALA le 3 Février 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**DIKOUM Ernest**

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**DECISION N°01836/CUD/SG/DIVMAP/2017 DU 15/06/2017 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°03/AONO/CPM/CUD/2005 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CPM/CUD/2005 AVEC L'ENTREPRISE SOCA CONSTRUCTA POUR :ES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA VOIE DE DESSERT DE LA NOUVELLE DÉCHARGE DE LENDI-KOTTO DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VÈME.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DELEGUE DU GOUVERNEMENT AUPRES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA GRAND OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR ;**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la Loi n° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics en ses Articles 97, 98, 100, 101, 102 et 103 relatifs à la résiliation ;

Vu le Décret n° 2009/055 du 06 Février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu les dispositions des Articles 74, 75 et 76 du Cahier des Clauses Administratives Générales Applicables aux Marchés Publics des Travaux mis en vigueur par l'Arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007

Vu L'ordre de service de commencer les prestations du 13 Décembre 2007 notifié le 17 Décembre 2007 ;

Vu La Décision n°27/D/CUD/SG/DAJC0 signée le 24 Octobre 2013 portant résiliation du Marché n°03/AONO/CPM/CUD12005 et notifiée le 13 Novembre 2013 ;

Vu La correspondance n°1181/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC du 04 Mars 2014 du Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics demandant de rapporter la Décision susvisée ;

Vu La Décision n°008/D/CUD/CAB/DLG/2015 du 13 Avril 2015 rapportant la Décision n°27/D/CUD/SG/DAJC0 signée le 24 Octobre 2013 portant résiliation du Marché n°03/AONO/CPM/CUD/2005 et notifiée le 13 Novembre 2013

Vu L'ordre de service n°017/OS/CUD/2016 du 17 Février 2016 prescrivant la reprise des travaux, notifié le 29 Février 2016 pour un délai d'exécution de quatre (04) mois ;

Vu L'ordre de Service n° 01/OS/CUD/SG/DEPIDD/2016 du 02 décembre 2016 portant mise en demeure pour dépassement des délais contractuels, notifié à SOCA CONSTRUCTA le 27 Février 2017 ;

Vu Le Procès-verbal du 05 Avril 2017 portant évaluation de l'ordre de Service n°01/OS/CUD/SG/DEPIDD/2016 relatif à la mise en demeure pour dépassement des délais contractuels;

Vu Le constat de carence du 05 Avril 2017 pour abandon des travaux.

**DECIDE :**

**ARTICLE 1er** : Le Marché n°03/AONO/CPM/CUD/2005 notifié le **23 Août 2005** à l'entreprise **SOCA CONSTRUCTA** pour les travaux de construction de la voie de desserte de la nouvelle décharge de Lendi-Kotto dans l'arrondissement de Douala Vème, est à compter de la date de signature de la présente Décision, **résilié pour défaillance avérée de l'entreprise à remplir ses obligations contractuelles.**

**ARTICLE 2** : Conformément aux dispositions de l'article 102 du Code des Marchés Publics, l'entreprise

- **SOCA CONSTRUCTA**
- **BP : 11 222 Yaoundé Tél (+237) 699 53 68 20,**
- **N° contribuable : M080400017390H**

Ne peut soumissionner à la commande publique, avant une période de deux (02) ans à compter de la date de notification de la présente Décision.

**ARTICLE 3** : Les frais qui seront engagés par la Communauté Urbaine de Douala pour pouvoir au remplacement de l'entreprise défaillante seront supportés par l'entreprise **SOCA CONSTRUCTA** conformément à l'article 103 du Code des Marchés Publics.

*DOUALA le 15 Juin 2017*

**ARTICLE 4** : La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala et la Division des Marchés Publics à la Communauté Urbaine de Douala sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente Décision.

*Le DELEGUE DU GOUVERNEMENT*

**NTONE NTONE DR. Fritz**

**ARTICLE 5** : La présente Décision sera enregistrée, puis publiée partout où besoin sera./-

**MINISTERE DES MARCHES PUBLICS**

**N°083/C/PR/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 29 MAI 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DAO N°31/AONO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 16 MARS 2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES VOIES BOULEVARD DES NATIONS UNIES "TEXACO NKOLOLOUN-CARREFOUR SAINT MICHEL", BONADOUMA II, ET DESSERTTE DU QUARTIER NGANGUE (3 990 ML) A DOUALA DANS LE CADRE DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE. FINANCEMENT : BUDGET PLAN D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

**Le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics communique,**

Par décision N°072/D/PR/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 du 29 Mai 2017

L'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai suivant :

N°	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	<b>ARAB CONTRACTORS CAMEROON LTD</b>	<b>4 275 154 360F CFA</b>	12 mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, au Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, pour l'établissement du Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires ci-après, éliminés pour les motifs suivants sont priés de passer retirer leurs offres au Secrétariat Technique de Suivi du Plan d'Urgence Triennal sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. Il s'agit de :

N°	Soumissionnaire	Motifs
1	<b>BUNS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Absence d'un Directeur des travaux, Ingénieur du génie Civil, (Bac+ 5), ayant au moins 10 ans d'expérience de travaux routiers ou Ingénieur des Travaux du Génie Civil (Bac +3) ayant au moins 15 ans d'expérience de travaux routiers, et ayant été Directeur des travaux dans au moins deux (02) projets de travaux de voiries urbaines.</li> <li>Non satisfaction d'au moins 24 des critères essentiels sur 34. (BUNS a obtenu 21/34 ; PTS a obtenu 23/34)</li> </ul>
2	<b>PTS</b>	

YAOUNDE le 29 Mai 2017

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

**ABBA SADOU**

**MINISTERE DES MARCHES PUBLICS**

**N°084/C/PR/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 12 JUIN 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DAO N°034/AONO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 04 AVRIL 2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES VOIES DE DESSERTE (CHEFFERIE NGWELE-BONABERI, ET CHEFFERIE BLOC DU QUARTIER NGWELE), DES VOIES AU QUARTIER BONAMIKANO (DESSERTE MAISON DE LA CULTURE) ET DE LA VOIE DE DESSERTE PERMANENCE DU PARTI DE BONABERI ET QUELQUES AMORCES A DOUALA (5047, 50ML) DANS LE CADRE DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

**Le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics communique,**  
 Par décision N°073/D/PR/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 du 12 Juin 2017 L'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai suivant :

N°	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	ROUTD'AF	8.347.682.171 FCFA	12 mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, au Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, pour l'établissement du Marché correspondant. Par ailleurs, les soumissionnaires ci-après, éliminés pour les motifs suivants sont priés de passer retirer leurs offres au Secrétariat Technique de Suivi du Plan d'Urgence Triennal sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. Il s'agit de :

N°	Soumissionnaire	Motifs
1	MAG SARL	Présentation d'un ingénieur de génie civil non inscrit à l'ONIGC.
2	SATOM	Absence du Directeur des travaux.
3	JOE CONNER WATER COMPANY	Présentation de fausses cartes grises et de fausses références.
4	ARAB CONTRACTORS CAMEROON	Présentation d'un directeur des travaux et d'un conducteur des travaux de nationalité étrangère n'ayant pas fourni des attestations d'inscription à l'ONIGC.
5	ETS HAB S.A	Absence d'un Directeur des Travaux et présentation de fausses références et fausses cartes grises.
6	ESER CONTRACTING AND INDUSTRY CAMEROON INC CO	Expérience insuffisante du Directeur des Travaux et absence de carte grise du matériel roulant.
7	BUNS SARL ET ESICO-CAM BTP	Expérience insuffisante du Directeur des travaux.

YAOUNDE le 12 Juin 2017

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

**ABBA SADOU**

## PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUE N°1559/DAG/DG/PAD/2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/PAD/CIPM/2017 DU 13 AVRIL 2017, POUR LA FOURNITURE ET LA MISE EN ŒUVRE DES LICENCES SAGE FRP 1000 FLUX FINANCIERS AU PORT AUTONOME DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

L'appel d'offres national ouvert n° 007/AONO/PAD/CIPM/2017 du 13 Avril 2017, pour la fourniture et la mise en oeuvre des licences SAGE **FRP** 1000 flux financiers au Port Autonome de Douala est **déclaré infructueux**, pour absence de soumission.

*DOUALA le 8 Juin 2017*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**NGO'O Cyrus**

**MINISTERE DES MARCHES PUBLICS**

**N°085/C/PR/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 15 JUIN 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DAO N°33/AONO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 16 MARS 2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIE MOSQUEE ESSOS – ROND POINT TERMINUS MIMBOMAN ET BRETelles, DE LA VOIE INTER RN10-MAETUR NKOMO-EGLISE SAINT MARC ET BRETelle MAETUR-CARREFOUR NKOMO PAR OKOUI A YAOUNDE DANS LE CADRE DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE. FINANCEMENT : BUDGET PLAN D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics communique,**

Par décision N°74/D/PR/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 du 15 Juin 2017

L'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai suivant :

N° lot	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	INFRUCTUEUX		
2	BUN'S SARL	4 470 681 532	12 mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, au Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, pour l'établissement du Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires éliminés pour les motifs de critères éliminatoires sont priés de passer retirer leurs offres au Secrétariat Technique de Suivi du Plan d'Urgence Triennal sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. Il s'agit de :

YAOUNDE le 15 Juin 2017

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

**ABBA SADOU**

# COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°006/DC/CUD/CIPM/2017 DU 04 MAI 2017 POUR L'ACQUISITION DUNE MACHINE DE MENUISERIE A (07) OPERATIONS POUR L'ATELIER BOIS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD - EXERCICE 2017**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD)**, Autorité Contractante Communiqué :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° /D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du \_\_\_\_\_, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai
Unique	SEMELLES ROUGE SARL	Trente-trois millions trois cent quatre-vingt-dix mille (33 390 000) Francs CFA	Trente(30) Jours

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le soumissionnaire ci-après, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent appel d'offres pour le motif ci-après:

Soumissionnaires	Motif d'élimination
IPSE CAMEROUN	Absence de l'attestation de non redevance

sont invités à passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé de délai, leurs offres seront détruites. Le présent Communiqué tient lieu de "main-levée" des cautions de soumission pour les soumissionnaires non-retenus.

DOUALA le 16 Juin 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

**NTONE NTONE DR. Fritz**

# SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**COMMUNIQUE N°003/C/DG/CMP-SCDP/2017 DU 12/06/2017 PORTANT PUBLICATION DESDE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/A0NR/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2017 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REVETEMENT ANTICORROSION DES BACS DANS LES DEPOTS SCDP DE BAFOUSSAM ET BONABERI A DOUALA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERSI MAITRE D'OUVRAGE COMMUNIQUE

Conformément à la proposition d'attribution de ia CIPM-SCDP du \_\_\_\_\_ relative à l'Appel d'Offres National Restreint N°001/A0NR/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2017 du 30 mars 2017 portant sur la maîtrise d'oeuvre des travaux de revêtement anticorrosion des bacs dans ies dépôts SCDP de Bafoussam et Bonabéri à Douala, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

N°lot	Entreprise	Montant TTC (en F CFA)	Observations
Lot unique	Technology & Industrial Enginering (TIE)	30 000 000	Attributaire de la Lettre-Commande : après avoir présenté l'offre évaluée la mieux disante par combinaison des critères techniques et financières ;  Adresse : BP 15 356 Yaoundé-Cameroun ;  Délai d'exécution : Quatre (04) mois ;  Lieux d'exécution : dépôts SCDP de Bafoussam et de Bonabéri à Douala
	Fradient Sarl		Éliminé : pour avoir présenté un dossier administratif jugé non conforme par la Commission

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés Publics) pour établissement du projet de Lettre- Commande correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non adjudicataires sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites



## DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°033/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/PMC DU 14/06/17 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°018/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2017 DU 24 MARS 2017, POUR LES TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) PAR POMPAGE SOLAIRE DANS LA LOCALITÉ DE MANOKA, ARRONDISSEMENT DE DOUALA IVÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI, RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE DU LITTORAL FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, **Autorité Contractante**, communique :

Par Décision N°033/D/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/PMC/2017 du 14/06/17, l'Appel d'Offres susmentionné est **déclaré infructueux**, aucun Soumissionnaire n'ayant été techniquement qualifié.

Ils sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, sous peine de destruction.

*DOUALA le 14 Juin 2017*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

**SAÏDOU HAMASSEO**

## COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

**DECISION N° 03/CAD5/CIPM/2017 PORTANT ATTRIBUTION POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
D'UNE UNITÉ D'ABATTAGE DES PORCS ET DES PETITS RUMINANTS DANS  
L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA SÈME OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°  
005/AONO/CIPM/CAD5/2017 DU 27 AVRIL 2017**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**MONSIEUR LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5<sup>e</sup>, AUTORITE CONTRACTANTE**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation

Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le décret n° 93/321 du 25 novembre 1993 portant création de la Commune d'Arrondissement de Douala 5<sup>ème</sup> ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'arrêté n° 006/AIMINMAP/SG/DAJ du 17 avril 2013 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines communes d'Arrondissement ;

Vu l'arrêté n° 0196/CAB/MINMAP du 20 septembre 2013 portant désignation des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des communes d'Arrondissement ;

Vu la décision n° 065/D/MINMAP/SG/DAJ du 19 novembre 2013 constatant la composition des Commissions internes de Passation des marchés auprès de certaines communes d'Arrondissement Considérant la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Considérant le budget de la Commune d'Arrondissement de Douala 5<sup>ème</sup> exercice 2017 ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert **N° 005/AONO/CIPM/CAD5/2017 DU 27 AVRIL 2017** pour les travaux de construction d'une unité d'abattage des porcs et des petits ruminants dans l'Arrondissement de Douala S<sup>ème</sup>;

Considérant le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès CAD5 du 12 juin 2017.

### **DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : **L'entreprise dont le nom suit** est désignée adjudicataire à l'issue de l'Appel d'Offres National Ouvert

n°005/AONO/CIPM/CAD5/2017 du 27 2017 pour les travaux de construction d'une unité d'abattage des porcs et des petits ruminants dans l'Arrondissement de Douala 5<sup>ème</sup>

SOUSSIONNAIRES	LOT	MONTANT HTVA	MONTANT TTC	DELA! EXECUTION
ETS EDDY COMMERCIAL		48.976.146	58.404.054 FCFA	03 MOIS
ENTERPRISE BP 412 KUMBA		FCFA		

**Article 2** : La présente décision tient lieu de main levée de caution de soumission

DOUALA le 15 Juin 2017

**Article 3** : Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer dans un délai de 15 jours à la Mairie de Douala 5<sup>ème</sup> au Secrétariat des Marchés Publics retirer leurs offres, passé ce délai ; elles seront purement et simplement dérivées.

Le MAIRE

EBANDA Gustave

**Article 4** : Le Directeur Général de l'entreprise adjudicataire, est prié de se présenter à la Mairie de Douala 5<sup>ème</sup> pour l'établissement du projet du MArché

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO REY

DECISION N° 022/D/MINMAP/DR-NO/DD-MR/SPM/2017 DU 23/05/2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°09BIS BIS BIS/AONO/MINMAP/DR-NO/DD-MR/CDPM/2017 POUR LES TRAVAUX DE BRANCHEMENT DU CETIC DE MAYO-GALKE AU RESEAU ELECTRIQUE ENEO.  
ARTICLE2: LA PRÉSENTE DÉCISION SERA ENREGISTRÉE ET PUBLIÉE PARTOUT OÙ BESOIN SERA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

- DECIDE -

**Article 1"**: L'entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation succité:

N° Lot	Attributaire	Montant TTC en FCFA	Délai d'Exécution
unique	<b>SOCIETE SOLAR KAMERUN TECHNOLOGY SARL BP: 667NGAOUNDERE</b>	<b>12 700 000</b>	<b>03 mois</b>

*TCHOLLIRE le 23 Mai 2017*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

**ABDOULAYE JEAN PAUL**

## COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

**DECISION N° 04/CAD5/CIPM/2017 PORTANT ATTRIBUTION POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE ROUTE EN TERRE (LOGPOM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA SÈME , OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/CIPM/CAD5/2017 DU 27 AVRIL 2017**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**MONSIEUR LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5<sup>e</sup>, AUTORITE CONTRACTANTE**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation

Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le décret n° 93/321 du 25 novembre 1993 portant création de la Commune d'Arrondissement de Douala 5<sup>ème</sup> ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'arrêté n° 006/AIMINMAP/SG/DAJ du 17 avril 2013 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines communes d'Arrondissement ;

Vu l'arrêté n° 0196/CAB/MINMAP du 20 septembre 2013 portant désignation des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des communes d'Arrondissement ;

Vu la décision n° 065/D/MINMAP/SG/DAJ du 19 novembre 2013 constatant la composition des Commissions internes de Passation des marchés auprès de certaines communes d'Arrondissement Considérant la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Considérant le budget de la Commune d'Arrondissement de Douala 5<sup>ème</sup> exercice 2017 ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N° **006/AONO/CIPM/CAD5/2017 DU 27 AVRIL 2017** pour les travaux **d'entretien d'une route en terre** (Logpom) dans l'Arrondissement de Douala 5<sup>ème</sup>;

Considérant le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès CAD5 du 12 juin 2017.

**Article 1<sup>er</sup>**: **L'entreprise dont le nom suit** est désignée adjudicataire à l'issue de l'Appel d'Offres National Ouvert **006/AONO/CIPM/CAD5/2017 DU 27 AVRIL 2017** pour les travaux **d'entretien d'une route en terre** (Logpom) dans l'Arrondissement de Douala 5<sup>ème</sup>

SOUSSIONNAIRES	LOT	MONTANT HTVA	MONTANT TTC	DELAI EXECUTION
ETS EREF BP 7421		19.735.000 FCFA	23.533.988 FCFA	03 MOIS

**Article 2** : La présente décision tient lieu de main levée de caution de soumission

**Article 3** : Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer dans un délai de 15 jours à la Mairie de Douala 5 au Secrétariat des Marchés Publics retirer leurs offres, passé ce délai ; elles seront purement et simplement détruites.

**Article 4** : Le Directeur Général de l'entreprise adjudicataire,est prié de se présenter à la Mairie de Douala 5<sup>eme</sup> pour l'établissement du projet du MArché./-

*DOUALA le 15 Juin 2017*

*Le MAIRE*

***EBANDA Gustave***

# SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**DECISION D'ATTRIBUTION N° 003/DA/DG/CRAP-SCDP/2017**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) /Maître d'Ouvrage,

Vu le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ,

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics

Vu la circulaire 0001/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics

Vu la circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017

Vu l'Appel d'Offres National Restreint N°001/A0NR/PU/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2017

Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés

Considérant le Procès-verbal de négociation.

**DECIDE :**

**Article 1 :** L'entreprise ci-après est retenue comme adjudicataire de la Lettre-Commande relative à la maîtrise d'oeuvre des travaux de revêtement anticorrosion des bacs dans les dépôts SCDP de Bafoussam et Bonabéri.

N° du lot	Entreprise	Adresse	Lieux d'exécution	Montant TTC (en F CFA)	Délai
Lot unique	Technology & Industrial Enginnering (TIE)	BP 15 356 Yaoundé-Cameroun	dépôts SCDP de Bafoussam et de Bonabéri à Douala	30 000 000	Quatre (04) mois

**Article 2 :** Le Directeur Général de ladite entreprise est prié de se présenter à la Cellule des Marchés pour recevoir notification de la présente décision ainsi que du projet de Lettre-Commande y relatif,

DOUALA le 12 Juin 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**ELOUNDOU ESSOMBA Gaston**

# COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**DECISION N°34/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 006/DC/CUD/CIPM/2017 DU 04 MAI 2017 POUR L'ACQUISITION D'UNE MACHINE DE MENUISERIE A (07) OPERATIONS POUR L'ATELIER BOIS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu l'Avis de Consultation n°006/DC/CUD/C1PM/2017 du 04 Mai 2017 relatif pour l'Acquisition d'une Machine de Menuiserie à (07) Opérations pour l'Atelier Bois de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu le procès-verbal de la séance du 06 Juin 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu la proposition d'attribution N°014/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 07 Juin 2017 ;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

## DECIDE:

**Article 1'** L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
-----------------------------------	--------------------------	-------

SEMELLES ROUGE SARL BP : 4551 Yaoundé Tél. : (237) 699 87 81 63 E-mail	Trente-trois millions trois cent quatre-vingt-dix mille (33 390 000) Francs CFA	Trente(30) Jours
--	---	------------------

**Article 2** : Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres supplémentaires dans un délai maximal de quinze (15) jours à la Division des Marché Publics de la Communauté Urbaine de Douala.

Passé ce délai, ces offres seront détruites.

**Article 3** : La présente Décision tient lieu de "main levée" des cautions de soumission pour les soumissionnaires non-retenus.

**Article 4** : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

*DOUALA le 16 Juin 2017*

*Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT*

**NTONE NTONE DR. Fritz**



# CAMEROON AIRLINES CORPORATION

**DECISION N°002 /D/CAMAIR-CO/DG/DMG/2017 DU 03/02/2017 PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER DE CONSULTATION N° 002/DCO/CAMAIR-CO/2017 DU 20/01/2017 EN VUE DE LA SÉLECTION D'UN CABINET POUR UNE MISSION D'ASSISTANCE COMPTABLE POUR LA CLÔTURE DES EXERCICES 2014, 2015 ET 2016 AU SEIN DE LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi N° 99/016 du 22 Décembre 1999 Portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public ;

Vu le Décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2006/293 du 11 septembre 2006 fixant la création de la nouvelle compagnie aérienne du Cameroun « Cameroon Airlines Corporation (CAMAIR-Co) » ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation de Marchés Publics, modifié et complété par le décret N°2013/271 du 05 Août 2013 ;

Vu le Décret N°2016/392 du 22 Août 2016 portant nomination du Directeur Général de la Société Cameroon Airlines Corporation ;

Vu le Dossier de Consultation n° 002/DCO/Camair-Co/2017 du 20/01/2017 en vue de la sélection d'un cabinet pour une mission d'assistance comptable pour la clôture des exercices 2014, 2015 et 2016 au sein de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) ;

Vu le rapport du comité ad hoc chargé de l'ouverture et de l'analyse des offres ;

**DECIDE ..**

**Article 1 :** Le Cabinet ci-après citée est reconnu comme adjudicataire du Marché relatif à la consultation susmentionnée :

Cabinet	Montant TTC en FCFA)	Désignation
KPMG AFRIQUE CENTRALE immeuble Victoria, 316 Rue Victoria Bonanjo Douala BP 5563 Douala, Cameroun Tel: 233 43 23 06 / 679 52 46 34 Email : <a href="mailto:rlibong@kpmg.cm">rlibong@kpmg.cm</a>	73 935 000	Quatre

**Article 2:** La présente Décision sera communiquée partout où besoin sera. /-



# CAMEROON AIRLINES CORPORATION

**DECS:ON N°001/D/CAMAIR-CO/DG/DMG/2017 DU 03/02/2017 PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER DE CONSULTATION N° 001/DCO/CAMAIR-CO/2017 DU 20/01/2017 POUR LA SELECTION D'UN CABINET EN VUE DE L'AUDIT DE LA DETTE DE LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi N° 99/016 du 22 Décembre 1999 Portant statut général des établissements publics et ces entreprises du secteur public et parapublic ;

Vu le Décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2006/293 du 11 septembre 2006 fixant la création de la nouvelle compagnie aérienne du Cameroun « Cameroon Airlines Corporation (CAMAIR-Co) » ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret N°2013/271 du 05 Août 2013 ;

Vu le Décret N°2016/392 du 22 Août 2016 portant nomination du Directeur Général de la Société Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) ;

Vu le Dossier de Consultation N° 001/DCO/Camair-Co/2017 du 20/01/2017 pour la sélection d'un cabinet en vue de l'audit de la dette de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) ;

Vu le rapport du comité ad hoc chargé de l'ouverture et de l'analyse des offres ;

## DECIDE ..

**Article 1:** Le Cabinet ci-après citée est reconnu comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée :

Cabinet	Montant TTC en FCFA)	Délai d'exécution
LEAS & CONSULTANTS INTERNATIONAL Rue 15, NYLON Bastos Immeuble consulat Danemark Tél : 670 59 48 10 Email : <a href="mailto:leasconsultants@yahoo.fr">leasconsultants@yahoo.fr</a>	24 700 000	Soixante (60) jours

**Article 2:** La présente Décision sera communiquée partout où besoin sera, /

DOUALA le 3 Février 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**DIKOUM Ernest**

## DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°032 /C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/2017 DU 15/06/17 RAPPORTANT L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°018/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2017 DU 24 MARS 2017, POUR LES TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) PAR POMPAGE SOLAIRE DANS LA LOCALITÉ DE MANOKA, ARRONDISSEMENT DE DOUALA IVÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI, RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE DU LITTORAL FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, « Autorité Contractante », communique :

Suite au rapport d'examen de recours, par la mission de contrôle des activités de passation des marchés dans les services déconcentrés, **l'attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert N°018/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2017 du 24 mars 2017**, pour les travaux d'adduction d'eau potable (AEP) par pompage solaire dans la localité de MANOKA, Arrondissement de Douala IVème, Département du Wouri, Région du Littoral, **est annulée.**

Les Représentants des entreprises ayant soumissionné sont invités dès diffusion du présent communiqué, à passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, sous peine de destruction.

*DOUALA le 14 Juin 2017*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

**SAÏDOU HAMASSEO**

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**ADDITIF N°01 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°13/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 24 MAI 2017 RELATIF A LA FOURNITURE DE MATERIELS POUR LES ATELIERS DE SIGNALISATION (ACCESSOIRES ELECTRIQUES DES FEUX TRICOLORES).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1 Remises des offres

#### Au lieu de ...

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala sise au 279, rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo au plus tard le **14/06/2017 à 12 heures** précises. heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N° 13 /AONR/CUD/CIPM/2017 DU 24 MAI 2017**

**RELATIF A LA FOURNITURE DE MATERIELS POUR L'ATELIER DE SIGNALISATION (accessoires électriques des feux tricolores)**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

#### Lire plutot

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala sise au 279, rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo au plus tard le **21/06/2017 à 12 heures** précises. heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N° 13 /AONR/CUD/CIPM/2017 DU 24 MAI 2017**

**RELATIF A LA FOURNITURE DE MATERIELS POUR L'ATELIER DE SIGNALISATION (accessoires électriques des feux tricolores)**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

### 2 Ouverture des Plis

#### Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des Offres techniques et financières aura lieu le **14/06/2017 à partir de 13heures** précises, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'Offre.





## 2 Ouverture des Plis

### Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des Offres techniques et financières aura lieu le **21/06/2017 à partir de 13heures** précises, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'Offre.

*DOUALA le 13 Juin 2017*

*Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT*

***NTONE NTONE DR. Fritz***

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

### ADDITIF N° 01 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°14/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 24 MAI 2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE REPARATION DES EQUIPEMENTS DES FEUX TRICOLORES ENDOMMAGES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

#### 1 Remises des offres

##### Au lieu de ...

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala sise au 279, rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo au plus tard le **14/06/2017 à 12 heures** précises, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N° 14/AONR/CUD/CIPM12017 DU 24 MAI 2017**

**RELATIF AUX TRAVAUX DE REPARATION DES EQUIPEMENTS DES FEUX TRICOLORES ENDOMMAGES  
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

##### Lire plutot

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala sise au 279, rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo au plus tard le **21/06/2017 à 12 heures** précises, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N° 14/AONR/CUD/CIPM12017 DU 24 MAI 2017**

**RELATIF AUX TRAVAUX DE REPARATION DES EQUIPEMENTS DES FEUX TRICOLORES ENDOMMAGES  
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

#### 2 Ouverture des Plis

##### Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des Offres techniques et financières aura lieu le **14 JUIN 2017 à partir de 13heures** précises, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala. dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'Offre.

**2 Ouverture des Plis****Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des Offres techniques et financières aura lieu le **21 JUIN 2017 à partir de 13heures** précises, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala. dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'Offre.

*DOUALA le 13 Juin 2017*

*Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT*

***NTONE NTONE DR. Fritz***

**PUBLICITÉ**

**Service e-JDM**  
JDM Electronique



*Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.*

**Service e-CNE**  
CNE Electronique



*Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.*

### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant  
ou  
Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.arpmp.cm](http://www.arpmp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**